

Création du Réseau des urgences genevois

C'est avec grand plaisir que je m'exprime à l'occasion de cette conférence de presse destinée à présenter le nouveau Réseau des urgences genevois (RUG). En tant que chef du département de l'économie et de la santé, et aussi comme ancien chef des urgences, je salue la création de ce nouveau réseau qui doit permettre de régler de manière rationnelle et à la satisfaction des patients les flux d'attente au service des urgences des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Car Genève n'échappe pas au phénomène que l'on constate dans toutes les métropoles du monde: quelle que soit la nature de ses maux, la population a de plus en plus tendance à recourir aux services d'urgence. Cette réalité est particulièrement vraie en ce qui concerne les HUG.



Messieurs François Cerruti, médecin-répondant du service des urgences de l'Hôpital de la Tour, Pierre-André Tornay, responsable du service des urgences de la clinique de Carouge, et M. Philippe Dussoix, co-responsable du service des urgences de l'Hôpital de la Tour, Madame Véronique Lambert, service des urgences de la clinique des Grangettes, Messieurs Marc-André Raetzo et Philippe Schaller, membres du groupe médical d'Onex, Messieurs Bernard Gruson, président du comité de direction des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), Pierre-François Unger, conseiller d'Etat en charge du département de l'économie et de la santé, François Sarasin, médecin-chef du service des urgences des HUG, Philippe Morel, chef du centre d'accueil et d'urgences des HUG, et Jean-Michel Gaspoz, chef du département de médecine communautaire et de premier recours des HUG. Photo D. Rosebaum-Katzman.

Le RUG, exemple d'une réussite sans précédent en matière de collaboration hospitalière à Genève

Peu à peu, la notion d'urgence s'est estompée. Ce service devrait être réservé en priorité aux cas graves, aux victimes d'accidents de la circulation ou aux patients en proie à des maladies cardiaques, et non pas à des personnes ayant certes besoin de soins, mais qui ne sont pas dans un état d'urgence vitale, justifiant une prise en charge dans les plus brefs délais.

C'est la raison pour laquelle la nécessité de la création d'un réseau des urgences s'est imposée à tous les spécialistes qui œuvrent dans ce domaine. Désormais, grâce à la mise en place du RUG, la Clinique de Carouge, la Clinique des Grangettes, le Groupe médical d'Onex, l'Hôpital de la Tour et le service des urgences des HUG ont élaboré un système de classifi-

cation et de tri des patients; un tri appliqué de la même manière par les cinq services d'urgence, membres du réseau, avec des degrés définis selon la gravité, ainsi que vous l'expliquera Monsieur Bernard Gruson dans son exposé.

Pour le patient, les avantages sont nombreux. En cas de nécessité, un numéro de téléphone unique, celui de la centrale d'appel 144, lui permet d'accéder à des soins ambulatoires à la fois efficaces et de qualité en ayant la possibilité de consulter le service d'urgences le plus proche de son domicile ou celui où le délai d'attente est le plus court. Si l'appel mentionne un traumatisme grave avec risque vital, le 144 décide de l'orientation vers les HUG ou un autre centre hospitalier équipé, selon le choix du patient et ses conditions d'assurance. Les cas les moins graves sont traités indifféremment par l'un des cinq centres. Les cinq centres d'accueil partagent une

philosophie commune et une prise en charge similaire.

En plus de l'avantage d'une meilleure qualité des soins, le RUG en présente deux autres:

- un impact évident sur les coûts de la santé;
- une accélération de la mise en place d'un dossier médical informatisé lisible par les différents centres concernés.

La prise en charge des patients sera améliorée, parce que la charte du réseau des urgences genevois intègre des indicateurs de performance et de qualité communs aux cinq services membres du réseau. Il sera donc possible de faire confiance, partout, à l'investigation initiale réalisée dans le centre d'accueil choisi par le patient. En cas de transfert, il ne sera pas nécessaire de reprendre l'évaluation de A à Z et de prescrire de nouveaux examens.

Ce qui signifie concrètement: éviter de faire à double le diagnostic, le point sur les traitements déjà entrepris, les

éléments à surveiller, les documents annexés (radiographie, ECG, hématologie, etc.). Dès lors, dans le cas où une hospitalisation se révèle nécessaire, la feuille de transfert, complétée par le service des urgences et remise au trieur à l'arrivée à l'hôpital, autorise une hospitalisation directe et simplifiée.

Offrir davantage de sécurité et de qualité en matière de soins

Le réseau d'urgence permet d'avoir des processus et des outils communs. Les cinq centres partageront un système informatique d'orientation dans le réseau qui existe déjà. A terme, un dossier informatisé des patients sera accessible à tous avec le réseau e-toile, dont le déploiement commencera cet automne.

En conclusion, je tiens à féliciter tous les partenaires qui

ont réussi à se mettre d'accord sur les modalités de création d'un réel réseau d'urgence. Il répond à un vrai besoin: celui d'offrir davantage de sécurité et de qualité en matière de soins. C'est l'exemple d'une réussite sans précédent en matière de collaboration hospitalière à Genève. C'est l'incarnation de la force des réseaux et du décloisonnement institutionnel. C'est aussi la concrétisation d'une volonté: celle d'adapter la structure aux besoins et non les besoins aux structures, dans l'intérêt de tous.

Pierre-François Unger
Conseiller d'Etat
en charge du département
de l'économie et de la santé

Discours prononcé lors
de la conférence de presse
du 19 juin 2009 à l'Hôtel de Ville.

INSTITUTIONS

COMMUNIQUÉ RELATIF AUX FÊTES DE GENÈVE, DU 30 JUILLET AU 9 AOÛT 2009

I. Vente et emploi d'engins pyrotechniques de divertissement

Dans l'ensemble du canton, la vente des pièces d'artifice de divertissement des classes II et III n'est pas autorisée en dehors de la période du **1^{er} juillet au 1^{er} août**. Seuls peuvent être vendus pendant les Fêtes de Genève et dans les magasins uniquement, les engins pyrotechniques de divertissement de la catégorie I tels que poudres, allumettes, flammes, torches de Bengale, chandelles-surprises, pois fulminants, torches en cire, en paraffine ou en résine, moyens propulseurs pour jouets à réaction, amorces, amorces anneaux, amorces en rubans, bombes de table et cigarettes mitraillées.

La vente d'engins pyrotechniques de divertissement des catégories II et III pendant les Fêtes de Genève est interdite. Des dérogations peuvent cependant être accordées par le service des armes, explosifs et autorisations de la police cantonale.

Il est formellement interdit aux marchands ambulants ou forains de vendre des engins pyrotechniques de divertissement. Cette interdiction s'applique aussi aux étalagistes dont les installations n'ont aucun lien direct avec un magasin et ne sont pas situées devant celui-ci.

D'une façon générale, il est également interdit non seulement de vendre, mais aussi d'utiliser des pétards ou d'autres pièces d'artifice détonnantes au sol, de même que des fusées modèles réduits avec moteur à poudre.

II. Vente et usage d'articles de fête
L'exploitation d'étalages sur la voie publique est interdite en dehors du périmètre des Fêtes.

Du 30 juillet au 9 août 2009, la vente et l'utilisation de confettis sont autorisées, à titre exceptionnel, sur le quai Wilson, le quai du Mont-Blanc, le Jardin Anglais et le quai Gustave-Ador. Il en est de même sur le pont du Mont-Blanc pour les **samedi 1^{er} et dimanche 2 août 2009**, ainsi que pour les **samedi 8 et dimanche 9 août 2009**.

Seuls les titulaires d'une autorisation pour commercer itinérant et porteurs d'une carte de légitimation, délivrée par le Département de l'économie et de la santé, soit pour lui le service du commerce (1, rue de Bandol, 1213 Onex, tél. 022 388 39 39), peuvent vendre ces articles au moyen de charriots, dans le périmètre des Fêtes. Des patentes sont aussi délivrées pour le colportage d'articles de fête en dehors de l'enceinte, à l'exception des confettis, des fils spaghetti et d'autres objets analogues.

La vente et l'usage de mottes, de pulvérisateurs d'eau, de matraques et d'autres projectiles restent toutefois interdits en quelque endroit que ce soit.

La vente et l'usage de sprays spaghetti est admise pour autant que les géné-

rateurs d'aérosol concernés soient conformes en tout point à la législation et respectent plus particulièrement l'ordonnance sur les générateurs d'aérosol, du 26 juin 1995.

III. Contraventions

La gendarmerie est priée de faire respecter ces dispositions. Un procès-verbal de contravention sera dressé contre toute personne qui ne s'y conformera pas et, le cas échéant, la marchandise non autorisée à la vente ou à l'emploi sera saisie.

Les contrevenants sont passibles de l'amende.

IV. Protection de l'environnement

Les utilisateurs d'engins pyrotechniques de divertissement et d'autres objets sont instamment priés de ne rien jeter dans le lac.

D'avance, le Département des institutions remercie le public, les commerçants et les organisateurs de bien vouloir se conformer à ces prescriptions et mesures dans l'intérêt de la sécurité de tous et du succès des manifestations.

VENTE ET UTILISATION DE PIÈCES D'ARTIFICE LE 1^{ER} AOÛT ET PENDANT LES FÊTES DE GENÈVE

A l'occasion de la fête du 1^{er} Août et des Fêtes de Genève, le Département des institutions tient à rappeler, dans l'intérêt de la sécurité du public, diverses prescriptions fédérales et cantonales relatives à la vente et à l'emploi d'engins pyrotechniques de divertissement.

1. Vente et acquisition

La vente des pièces d'artifice des catégories II et III n'est autorisée que **du 1^{er} juillet au 1^{er} août**. L'acquisition des pièces d'artifice de la catégorie IV est soumise à une autorisation préalable du Département des institutions qui surveille également leur utilisation.

Ces prescriptions sont destinées à tous les commerces (grandes surfaces, autres magasins, kiosques, ...).

2. Locaux, conditions de vente et restrictions

Les engins pyrotechniques de divertissement doivent être munis d'un mode d'emploi rédigé en français.

Il est interdit de faire le commerce de pièces d'artifice détonnantes au sol (pétards) et de fusées modèle réduit avec moteur à poudre.

La vente d'engins pyrotechniques de divertissement est interdite:

- à l'intérieur de magasins dont la surface accessible au public est supérieure à 400 m² de plancher;
- dans les galeries marchandes et les parkings souterrains, ou sous forme de self-service non surveillé en permanence;
- par voie postale.

Aucun stand de vente ne peut être installé aux entrées et sorties, ainsi qu'aux passages destinés aux sorties de secours des magasins. Une zone dégagée, d'un angle de 45°, devra être respectée de chaque côté de la voie de circulation du public.

Dans les locaux de vente, le stock en poids brut ne doit pas dépasser 30 kg. La marchandise est logée dans un tiroir ou une armoire fermés à clé et inaccessibles au public. La vente d'engins pyrotechniques sans vitrine est autorisée pour autant que toutes les mèches soient protégées par un matériel ininflammable conformément aux normes de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie. Une interdiction de fumer doit être affichée de façon visible.

3. Vente aux mineurs

Il est interdit:

- de vendre ou de remettre à des mineurs âgés de moins de 18 ans des pièces d'artifice de la catégorie III;
- de vendre à des mineurs âgés de moins de 12 ans des pièces d'artifice de la catégorie II.

4. Restrictions et conditions d'emploi

L'emploi de grandes et de petites pièces d'artifice est interdit en dehors de la fête du 1^{er} Août.

L'utilisation de feux d'artifice et de flammes de Bengale ne peut avoir lieu qu'en plein air.

Il est en outre prohibé d'utiliser ou d'allumer:

- des pièces d'artifice détonnant au sol (pétards);

b) des fusées modèle réduit avec moteur à poudre;

c) des pièces d'artifice et des flammes de Bengale à proximité de personnes et d'immeubles;

d) des pièces d'artifice détonnantes dans les quartiers d'habitation;

e) à des fins de divertissement, des engins pyrotechniques des catégories G1 à G3 destinés à un usage industriel, technique ou agricole.

5. Contrôle

Le Département des institutions surveille la vente et l'utilisation des pièces d'artifice.

6. Mesures pratiques de sécurité

Les feux d'artifice sont composés, dans la plupart des cas, de produits chimiques instables, tels qu'arsenic, baryum, soufre, chlore, phosphore, magnésium, aluminium, chlorate de potassium, etc. Lors de l'emploi, il y a lieu d'éloigner les autres pièces d'artifice afin d'éviter une mise à feu par sympathie.

Il est également recommandé de ne pas porter des vêtements en nylon. Les fusées ne doivent en aucun cas être tenues à la main ou placées dans des bouteilles. La solution envisageable est de planter en terre un tube d'un diamètre de 1,5 à 2 cm. On peut également planter un piquet en bois avec des œillets à vis placés tous les 15 cm.

Lors du tir, une place dégagée sera choisie. La fusée est orientée vers le ciel, légèrement en biais, dans le sens contraire du public.

Les vésuves et volcans doivent être placés sur une surface plane. Après l'allumage, il faut impérativement s'écarter de l'engin. Il en va de même pour les pots.

7. Ratés

Après mise à feu de la mèche, une pièce peut ne pas s'allumer. Dans ce cas, il est impératif de ne pas s'approcher de l'engin pendant 5 minutes. Si la pièce n'a toujours pas fonctionné, on l'entreposera dans un lieu sûr. Par la suite, il ne faut en aucun cas utiliser à nouveau cet article, mais aviser les services de police qui procéderont à sa neutralisation (tél. 022 427 81 11) et demander de faire activer la consigne en cas de ratés.

8. Dangers et accidents

Les pièces d'artifice, notamment celles munies de douilles propulsives en métal léger, doivent être utilisées avec une grande prudence, car elles sont dangereuses. En cas d'accident dû à une pièce d'artifice, le blessé doit immédiatement être conduit chez un médecin, même s'il apparaît que son état ne présente pas de gravité. Tout accident doit être signalé immédiatement à la police (tél. 022 427 81 11).

9. Protection de l'environnement

Les utilisateurs d'engins pyrotechniques de divertissement et d'autres objets sont instamment priés de ne rien jeter dans le lac.

10. Autres renseignements

Tout autre renseignement utile peut être obtenu auprès du chef de brigade Bersier, du service des armes, explosifs et autorisations (tél. 022 427 84 51, fax 022 427 84 67).

D'avance, le Département des institutions remercie les commerçants et le public de bien vouloir respecter ces directives et de prendre ainsi une part active au succès et à la sécurité des manifestations.

SOMMATION AUX PROPRIÉTAIRES DES VÉHICULES EN FOURRIÈRE

Dans un délai de 10 jours à compter de la présente publication, les détenteurs des véhicules désignés ci-après:

Voitures de tourisme - livraisons - remorques:

BMW 525 I

WBAHD 51 040 BG 01 273

Citroën C3 Pluriel

VF7 HBN FUC 28 006 168

Fiat Punto

ZFA 188 00005 003 124

(F) 4056 XC 01

Mazda 323

JMZBF 145 200 235 129

Motocycle:

Yamaha YQ 50

VG5SA 146 000 005 158

Dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication, les détenteurs des véhicules désignés ci-après:

Motocycles:

Yamaha BW'S 50

4FG 000 356

Voitures de tourisme - livraisons - remorques:

Audi 80 quattro

WAU ZZZ 8 CZPA 136 887

(GE 93 185)

Jeep Grand Cherokee Orvis

1J4 GZ 78 Y7 VC 594 190

(BE 170 071)

Mercedes-Benz C 230 KT

WDB 203 240 1F 661 113

(GE 622 195)

Opel Astra

WOL 0000 58V5 032 244

(F) 477 VM 01

Renault Clio

VF1 S5 760 512 523 074

(F) 339 AMC 93

Renault Clio

VF1 S5 760 512 523 074

(F) 6802 W 93

Remorque bateau sans marque

sans No

Avec voilier «Clapot»

VD 7603

VW Golf

WVW ZZZ 1HZSB 023 021

et se trouvant actuellement en fourrière, sont sommés de se présenter à l'Office cantonal des automobiles et de la navigation, fourrière cantonale,

94, route de Veyrier, Carouge, de 7 h 30 à 16 h, en justifiant de leur qualité de détenteur, pour prendre possession de leur bien après paiement des divers frais.

Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

M. Bailly Nicolas, né le 8 mars 1970, dernier domicile connu: Les Cyclades, F-74160 Saint-Julien-en-Genevois; B003628997, B003565974, B003566108, B003565907, B003564604, B003560779, B003558604, B003557768, B003556693, B003550474, B003548189;

M. Bar Sylvain, né le 7 octobre 1971, dernier domicile connu: route d'Arroy, F-74200 Thonon-les-Bains; B003667555, B003657200, B003653943, B003625832, B003621321, B003618048, B003618081, B003601642, B003600067, B003588401, B003575848, B003570305, B003565858;

Mme Baude Florence, née le 8 juillet 1983, dernier domicile connu: 7, rue de l'Ancre, F-68330 Huningue; B003612452, B003610852, B003608034, B003602157, B003602385, B003602161, B003602383, B003602119, B003602158, B003602395, B003539547;

M. Baumgarten Ivvy, né le 23 août 1978, dernier domicile connu: 1420, rue Saint-Mathieu, CA-H3H2J1 Montréal; B003629510, B003630340, B003629509, B003630339, B003629515, B003629514, B003630338, B003630336, B003630337, B003630335, B003630334, B003630333, B003640851;

M. Bazot Dominique, né le 16 octobre 1972, dernier domicile connu: 9, rue Jules-Verne, F-74100 Annemasse; B003679416, B003647514, B003658023, B003624582, B003620464, B003613074, B003577089, B003569145, B003567692, B003573178;

M. Belhaimeur Khadija Camille, né le 29 mai 1975, dernier domicile connu: 30, rue National, HLM Les Hirondelles, F-74500 Meillerie; B003679295, B003676268, B003654790, B003656752, B003629633, B003619556;

M. Besnier Alexandre, né le 5 janvier 1984, dernier domicile connu: 20, rue de Luol, F-07200 Saint-Privat; C800098107, E301132222, C800089574, E301123308;

Mme Bettahar Keltoum, née le 2 octobre 1958, dernier domicile connu: 59, boulevard Lénine, F-69200 Venissieux;

B003210900, B003210401, B003210824, B003210819, B003210822, B003210981, B003210304, B003210823, B003210377, B003210820, B003210821, B003210388, B003210423;

M. Bezetout Lakhil, né le 5 mai 1989, dernier domicile connu: 7, rue Alberto-Giacometti, 1218 Le Grand-Saconnex; C100014842, E301147194, E301146079, E320031565, E320031564, E320031563, E320031562, E320031561, E320031560, E320031559, E320031558, E320031557, E320031555, E320031556, E301145910, E320031553, E320031554, E320031552, E320031551, E320031549, E320031550, E320031547, E320031548, E320031546, E301123627, E301123113, E301122312, E301121124, E301120954;

M. Bicaco Urrutia Selman, né le 22 juillet 1983, dernier domicile connu: 10, chemin de Normandie, 1206 Genève; B003677394, B003678286, B003669331, B003676327, B003647478, B003631552, B003623932, B003613693, B003607113, B003601408, B003601631, B003601293, B003587309, B003570319;

Mme Bin-Homran Faris, née le 25 novembre 1982, dernier domicile connu: 93, chemin du Châtelard, F-01220 Divonne-les-Bains;

B0033

INSTITUTIONS (SUITE)

M. Cianfanelli Nicholas, né le 11 mai 1970, dernier domicile connu: 9, avenue de Sainte-Clotilde, c/o Foyer George Williams, 1205 Genève; B003611054, B003604010, B003604012, B003604006, B003604011, B003583784, B003583783, B003571277, B003562575, B003562576, B003546067, B003546069, B003546068, B003529682, B003529681;

M. Clavier Didier, né le 5 octobre 1969, dernier domicile connu: 324, chemin des Combes, F-01170 Gex; B003593457, B003423116, B003513953, B003513954, B003513952;

Mme Colombini Sandra, née le 10 juillet 1975, dernier domicile connu: 17, route d'Étrembières, F-74100 Annemasse; B003530832, B003528265, B003521654, B003427000, B003420101, B003530747, B003277705, B003191725, B003179719;

Mme Contenta Angela, née le 3 juillet 1984, dernier domicile connu: chemin des Poiriers, case postale 17, 1907 Saxon; E320030275, E320030274, E320030273, E320030272, E320030271, E320030270, E320030269, E320030268, E320030267, E320030265, E320030266, E320030264, E320030263, E320030262, E320030261;

M. Dakhouche Abdelhalim, né le 30 décembre 1982, dernier domicile connu: 18A, rue de la Paix, F-74240 Gaillard; B003282428, B003282429, B003282427, B003282426, B003260675, B003260674, B003260673, B003260676, B003260672, B003260671, B003260670, B003286207, B003300614, B003260669, B003260440;

M. Daviaux Claude, date de naissance inconnue, dernier domicile connu: 42, Dessus le Moulin, F-01630 Saint-Genis-Pouilly; B0034452823, B003443563, B003308975, B003286840, B003286476, B003308977, B003308976, B003286838, B003286839, B003286442, B003286836, B003295839, B003286837, B003286835;

M. De Guekam Clainzor Willy, né le 4 mai 1971, dernier domicile connu: 3, rue du Pralère, F-74100 Annemasse; B003580949, B003576049, B003567987, B003564447, B003611485, B003552708, B00355164, B003547566, B003515725, B003516164, B003515138;

M. De Kruijff Jeroen, né le 28 septembre 1965, dernier domicile connu: 38, rue du 31-Décembre, 1207 Genève; E301147188, E301147133, E301143723;

Mme de Matos Barreiros Sandra, née le 14 novembre 1972, dernier domicile connu: 12, rue Dizerens, 1205 Genève; B003558051, B003563765, B003573013, B003576501, B003576646, B003576647, B003576648, B003576649, B003596671, B003597400, B003597401, B003584478, B003584928, B003595100;

M. De Oliveira Nuno, né le 17 janvier 1977, dernier domicile connu: 9, rue Jean-Simonet, 1219 Châtelaire; C000670934, C800089098, E301123045;

Mme De Sa Mendes Maria Augusta, née le 5 avril 1978, dernier domicile connu: 3, rue de Moellesullaz, F-74240 Gaillard; B003606030, B003605769, B003532280, B003238810, B003237119, B003226847, B003224919, B003206566, B003261206, B003185149, B003148154, B003147640, B003200165, B003113435, B003136176, B003098637, B003089412, B003073782;

M. Diallo Malick, né le 15 novembre 1967, dernier domicile connu: 64, avenue de la Gare, F-74100 Annemasse; B003612522, B003604383, B003625764, B003604585, B003585470, B003604299, B003604582, B003563702, B003588104, B003556453, B003567142, B003556901, B003557103;

M. Diallo Momar Diarra, né le 8 juillet 1983, dernier domicile connu: 60, rue De-Monthoux, 1201 Genève; E550034250, B003148179, B003119438;

M. Diaw Seydoux, né le 29 juin 1982, dernier domicile connu: 24, rue des Maraichers, F-74240 Gaillard; B003427427, C800092469, C000650728, C000654220;

Mme Die Jessica, née le 11 juin 1987, dernier domicile connu: 5, chemin des Paquerettes, c/o Die Christian, 1260 Nyon; C100010188, E301142903, C100008999, C200000286, E301141179, E301141132, E301126494, E301125778, E301124544, E301122204, C000665540, E301120378;

M. Dieye Ousseynou, né le 30 septembre 1977, dernier domicile connu: 21, route de Genève, F-74100 Annemasse; E301132053, C000665850, E301129773, E301127621, E301124947, E301123796, E301120569;

Mme Dolgikh Natalia, née le 12 septembre 1977, dernier domicile connu: 2, place Joseph Philippe, F-74100 Ville-la-Grand; B003294357, B003189378, B003182626, B003294350, B003141511, B003294351, B003294352, B003294353, B003294355;

M. Donate Vicente, né le 23 mai 1960, dernier domicile connu: route des Montagnes, 1261 Marchissy; B003605597, B003605598, B003594222, B003584154, B003584153, B003573810, B003573809, B003573808, B003552201, B003552677, B003545990, B003552678, B003545991, B003545992, B003578589, B003545993, B003528986, B003529071, B003509060, B003509057, B003501777, B003507290, B003369082;

M. Dos Santos Covas Vitor Manuel, né le 13 septembre 1971, dernier domicile connu: 11, avenue de la Jonction, 1205 Genève; C100015511, E550033439, C000659093, C000659052, E301118962, E301119102, E301119145;

M. Ducreux Michel, né le 7 juin 1979, dernier domicile connu: chemin des Poulaillers, F-74520 Valleiry; C100005514, B003413372, B003384708, B003307252, B003307247, B003306080, B003304278, B003296769, B003296296, B003298590, B003298392, B003292248, B003284800, B003104763;

M. Duprat Cyril, né le 23 mars 1986, sans domicile connu; C800101230, C800090600, C000665022;

Mme Duvillard Aline, date de naissance inconnue, dernier domicile connu: 21, rue des Vernets, F-74520 Valleiry; B003633139, B003633521, B003633520, B003633282, B003633518, B003633519, B003633516, B003633515, B003633517, B003663855, B003633182, B003633514, B003633260, B003633511, B003633513, B003633298, B003633509, B003633510, B003633512;

M. El M'hamdi Charif Eddine, né le 28 juin 1967, dernier domicile connu: 14, chemin de la Gradelle, 1224 Chêne-Bougeries; E400006145, B003463591, B003402484, B003463590, B003391676, B003396376; B003633282, B003633182, B003633514, B003633260, B003633511, B003633513, B003633298, B003633509, B003633510, B003633512;

M. Emonet Patrick, né le 1er novembre 1968, dernier domicile connu: 172, chemin Colanche, F-74570 Thorense-Glières; B003653278, B003681916, B003622715, B003623077, B003601086, B003553334, B003518877, B003483141, B003432718, B003431228, B003420413, B003421522, B003412443, B003411789, B003401749, B003382512, B003368079, B003367249, B003352933, B003254984;

Mme Essardi Fatima, née le 12 novembre 1979, dernier domicile connu: 32, rue de Genève, F-74100 Ambilly; B003655142, B003653456, B003645966, B003639943, B003633693, B003646236, B003646234, B003646232, B003646228, B003646226, B003646221, B003598092, B003598718, B003598091, B003598090, B003604630, B003604286, B003576240, B003576238, B003558844, B003557329, B003555729, B003555728, B003555727, B003555726, B003555725, B003555723, B003555722, B003532849, B003539870, B003511504, B003501400, E301129557;

Mme Labandibar Delphine, née le 3 octobre 1984, dernier domicile connu: 2, allée des Cyclades, copropriété les Cyclades, F-74160 Saint-Julien-en-Genève; E301127439, E301124008, E301119993, E301115739;

M. Labdiedo Razak, né le 26 décembre 1983, dernier domicile connu: 17, rue des Deux-Ponts, 1205 Genève; E301139373, B003061497, B003060117;

M. Labet David, né le 11 août 1973, dernier domicile connu: La Rapaz, F-74440 Verchaix; B003673600, B003673598, B003673597, B003673602, B003673593, B003604474, B003680531;

M. Lafond Didier, né le 10 octobre 1954, dernier domicile connu: Hayworth Road app-19, US-94620 West Hollywood; C000659776;

Mme Laguecir Yasmira, née le 21 mai 1973, dernier domicile connu: 5, chemin des 3-Noyers, F-74100 Annemasse; B003472148;

M. Le Saint Bernard, né le 20 décembre 1980, dernier domicile connu: 64, route de Meyrin, res. Voltaire, F-01210 Ferney-Voltaire; B003687902, B003660478, B003649727, B003643214, B003631750, B003524627, B003634018;

M. Mahieu Yves, né le 8 août 1949, dernier domicile connu: 40, impasse de l'Europe, F-01170 Cessy; E301144306, E301141865, E301134692;

M. Masse Rodolphe René Marcel, né le 31 juillet 1958, dernier domicile connu: 34, quai du Général-Guisan, chez Swissotel Geneve Métropole, 1204 Genève; B003670884, B003657345, B003657196, B003654322, B003638842, B003622493, B003615132, B003522614, B003475608;

M. Nabil Abdou-Rabbih, né le 8 mai 1986, dernier domicile connu: 10, rue du Jura, F-74160 Saint-Julien-en-Genève; C100012269;

M. Nadir Moussa, né le 12 mai 1973, dernier domicile connu: 41, avenue de la Praille, centre d'enregistrement, 1227 Carouge; E301125621, E301118035, E301115559;

M. Nagma Ludovic, date de naissance inconnue, dernier domicile connu: 38, rue du Temple 38, F-01220 Divonne-les-Bains; B003632422;

M. Narwa Fabrice, né le 18 février 1961, sans domicile connu; B003695345, B003695337, B003695248, B003689914, B003683494, B003688310, B003683487, B003683474, B003669276;

Mme Nassar Mariam, née le 17 octobre 1986, dernier domicile connu: 43, rue de Versoix, F-01210 Ferney-Voltaire; E301141980;

Mme Navarro Jeanne, née le 20 décembre 1952, dernier domicile connu: 5, rue des Paquis, 1201 Genève; B003664976, B003635515, B003630505, B003630710, B003625847;

M. Niederhauser Alfred, né le 17 mai 1944, dernier domicile connu: Goldgrubenweg 55, 2504 Bienne; B003649652, B003668899, B003649509, B003604815, B003578143, B003471326;

M. Nogueira Da Silva Paulo Manuel, né le 17 octobre 1970, dernier domicile connu: 80, rue Jules-Valles, F-38000 Grenoble; B003675555, B003653109, B003638273, B003638290, B003628532, B003628039;

M. Noll Raymond, né le 24 octobre 1958, dernier domicile connu: 18, chemin Rieu, 1208 Genève; B003629460, B003596364, B003592077, B003505404, B003508869, B003502713, B003502733;

Mme Nouvet Céline, née le 20 novembre 1981, dernier domicile connu: 3b, rue Albert Camus, F-42000 Saint-Etienne; B003579283, B003588109;

M. Nunes De Oliveira Ricardo, né le 6 mai 1986, dernier domicile connu: 165, chemin Aiglette, chez M. Ferreira Jesus, F-01170 Gex; B003379364, B003393465, B003379362, B003184420;

M. Onayemi Olarotimi, né le 25 novembre 1968, dernier domicile connu: 9, place des Ormeaux, chez Mme Milleret Française, 1213 Petit-Lancy; E301127803, C800091055, C800089878, E301125772, E301125474, E301122279, C000590821, C800087890, E301120352, E301120775, E550033263, C000642178, C800087435, E301119652;

M. Ortolá-Vidal Jérónimo, date de naissance inconnue, dernier domicile connu: rue Briand Stresemann, F-01710 Thoiry; B003587988, B003587983, B003587973, B003333059;

Mme Orts Cécilia, née le 29 août 1976, dernier domicile connu: 16, boulevard Carl-Vogt, 1205 Genève; E301142765, E301142149, E301131494;

M. Ouarrab Hassan, né le 26 août 1981, dernier domicile connu: 21, rue du Lieutenant-Genot, F-74240 Gaillard; B003628112, B003626747, B003631643, B003274919, B003267940, E301122228;

M. Ozdelik Kerem, né le 1er juin 1966, dernier domicile connu: 21, route de Genève, F-74100 Annemasse; B003535576, B003526898, B003217444;

M. Pacini Mario, né le 10 septembre 1953, dernier domicile connu: 1780, route Pont Notre-Dame, F-74380 Arthaz-Pont-Notre-Dame; B003588436, B003570958, B003541833, B003526451, B003391200;

M. Palma Fabrice, né le 18 novembre 1965, dernier domicile connu: 14, quai du Rhône, 1205 Genève; B003673190, B003661327, B003646624, B003640037, B003606594, B003571272, B003549189, B003518557, B003518632, B003465738, C000643733, B003246338, B003113565, E550033265;

M. Pantalacci Christian, né le 23 octobre 1959, dernier domicile connu: 869, avenue F-Mitterrand, F-13180 Gignac la Nerthe; C300001424;

M. Peccoux Bruno, né le 4 décembre 1974, dernier domicile connu: Soly, F-74250 Fillinges; B003595680, B003595681, B003595678, B003595679, B003595676, B003595677;

M. Pedroso Goncalves Robson, né le 13 août 1986, dernier domicile connu: 3, chemin du Tabary, 1288 Aire-la-Ville; E301142602, E301142285, E301135038, E301122803;

M. Peixoto de Carvalho Carminda, date de naissance inconnue, dernier domicile connu: rue Antonio Sergio 180 1D, PT-73 Lisboa; B003580634, B003595798, B003580592, B003580633;

M. Pellissier Adrien, né le 30 octobre 1986, dernier domicile connu: 20, avenue de Sainte-Clotilde, 1205 Genève; B003685155, B003677234, B003677232, E400005789, B003235357, C000654149, E301122640, E301122606;

Mme Pellissier Marie Sonnie, née le 19 août 1956, dernier domicile connu: 20, avenue de Sainte-Clotilde, 1205 Genève; B003685155, B003677234, B003677232, E400005789, B003235357, C000654149, E301122640, E301122606;

M. Pereira Augusto, née le 28 mars 1957, sans domicile connu; B003553501, B003552983, B003521019, B003519360, B003518587;

M. Pereira Vieira Manuel Francisco, né le 18 novembre 1954, dernier domicile connu: Rua Padre Americo, Monteiro de Aguiar 1, PT-01575 Serra da Luz; B003599004;

M. Perisset Julien, né le 20 décembre 1986, dernier domicile connu: 1, avenue des Morgines, 1213 Petit-Lancy; E320030183, E320030182, E320030181, E320030180, E320030179;

M. Perreard Raphael, né le 28 mai 1976, dernier domicile connu: 2, avenue des Contamines, F-74160 Saint-Julien-en-Genève; B003603203;

M. Pesenti Alexandre, né le 15 septembre 1976, dernier domicile connu: les Parrets, F-74890 Lully; B003660729, B003627577, B003607525, B003600976, B003499323, B003493612, B003477118, B003471698, B003460117, B003456226, B003458178, B003446022, B003457397, B00335118;

M. Petrazzuolo Carlo, né le 3 octobre 1974, dernier domicile connu: 60, place des Consules, F-46000 Cahors; C800100741;

M. Peudepieve Grégory, né le 8 mai 1978, dernier domicile connu: 151, chemin Colonbière, F-74140 Veigy; B003654189, B003623901, B003524652, B003501970, B003470005;

M. Picq Michel, né le 23 mai 1967, dernier domicile connu: 29, rue Traversière, F-75012 Paris; B003591533;

Mme Pierre Bez Sophie, née le 23 novembre 1968, dernier domicile connu: 4, chemin de Matti, F-74100 Vétraz-Monthoux;

B003588275, B003558291, B003504849, B003522350, B003507490, B003302160, B003302158, B003302159;

M. Pietrasik Jérôme, né le 28 août 1947, dernier domicile connu: Lieu-dit Zone Industrielle, F-74370 Pringy; C300001591, C300000842, C000662207, C000662112;

M. Pires Ferreira Elio, né le 24 février 1957, dernier domicile connu: 1, rue de la Bruyère, F-74100 Annemasse; B003555011;

M. Pogany Marelli Manuel, né le 19 mars 1968, dernier domicile connu: Corcega 346, ES-08024 Barcelone; C100010246;

M. Poirier Eric, né le 8 mars 1961, dernier domicile connu: 3, avenue du Lémier, F-74200 Thonon-les-Bains; B003555873, B003233587;

M. Polcari David, né le 16 février 1984, dernier domicile connu: 26, rue de la Terrassière, 1207 Genève; C100015685, C100010482, E301138457, E301131714, E301131390, C800089685, E301120156;

Mme Prost Corinne, née le 27 août 1973, dernier domicile connu: 8, chemin du Gue, F-01210 Ferney-Voltaire; B003559896, B003539666, B003534993, B003594660, B003594702;

M. Rey Victor, né le 11 décembre 1982, dernier domicile connu: 27, avenue du Gros-Chêne, 1213 Onex; E301138995, E301138425, E301137337, C000614769;

Mme Rodrigues de Sousa Cardoso Ferreira Cristin, née le 27 janvier 1971, dernier domicile connu: 47, avenue de Champel, fond Haute Ecole santé, 1206 Genève; B003606412, B003596317, B003589219, B003582068, B003536455, B003483416;

M. Sanchez Raphael, né le 24 mai 1967, dernier domicile connu: 7, place de l'Eglise, mairie de Veyrier, 1255 Veyrier; B003600837, B003598272;

M. Sibilla Vitantonio, né le 26 novembre 1980, dernier domicile connu: 12, boulevard du Théâtre, café-restaurant le Lyrique, 1204 Genève; B003549910, B003533089, B003527598, B003527534, B003537619, B003530417, B003530418, B003512058, B003515587, B003515588, B003478318;

M. Signe Erwan, né le 7 novembre 1980, dernier domicile connu: 15, rue de la Confédération, chez Kritter SA, 1204 Genève; B003628891, B003556697, B003557083, B003628892, B003557082, B003557081, B003591523, E301129790, B003556785, B003244581, B003556628, B003556955, B003235793, B003233859, B003233858, B003233666, B003233749;

M. Spano Maurizio, né le 16 février 1976, dernier domicile connu: 4, route de Saint-Julien, 1227 Carouge; B003643144, B003651204, B003651205, B003643145, B003651206, B003625911, B003651207, B003651208, B003651209, B003651210, B003651211, B003619163, B003641011, B003641010, B003641009, B003631146;

M. Terzetti Luc, né le 18 février 1970, dernier domicile connu: 26, rue des Fontaines, F-01630 Saint-Genis-Pouilly; B003680029, B003677701, B003655907, B003628143;

M. Abdalah Mohamed, né le 1er février 1988, sans domicile connu; C100017003;

(Suite page suivante)

LE NOUVEL ANNUAIRE DES MEDIAS EST ARRIVÉ!

ANNUAIRE DES MEDIAS SUISSES 2009-2010

• Liste de tous les membres du Club Suisse de la Presse
• Journalistes et correspondants de la presse internationale accrédités en Suisse
• Agences de presse mondiales
• Guide complet de la presse écrite et des médias audiovisuels suisses
• Chargés d'information dans les entreprises et l'administration publique

EDITION ENTIEREMENT REMISE À JOUR

Egalement en vente à :
Accueil Hôtel de Ville, Rue de l'Hôtel de Ville 2

Oui, faites-moi parvenir ——— exemplaire(s) de l' "Annuaire des médias suisses 2009-10" à Fr. 25.-/pce*
(* + frais de port: Fr. 5.-)

Nom, prénom: _____ Adresse: _____
NP/Lieu: _____ Date: _____ Signature: _____
A retourner à: Club Suisse de la Presse - 106, route de Ferney - 1202 Genève - Fax 022 546 14 45 - secretariat@csp.ge.ch
Commande par internet: <http://www.geneve.ch/chancellerie/commandes/>

INSTITUTIONS (SUITE)

M. Abdulaziz Abdulhakim, né le 10 octobre 1983, sans domicile connu: C100015300, C200000437;
M. Abuballeg Rashid, né le 23 octobre 1973, sans domicile connu: C100017727, C100017156;
M. Achrafi Mustafa, né le 4 octobre 1982, sans domicile connu: C100016090;
M. Adgane Fares, né le 3 janvier 1986, sans domicile connu: C100016815, C100016816;
M. Adi Tibor, né le 21 septembre 1985, sans domicile connu: C100015061, C100014344, C100014874;
M. Aelenei Flavius-Victor, né le 28 juin 1978, sans domicile connu: C800101290;
M. Afian Faudel, né le 16 février 1983, sans domicile connu: C100015541;
M. Ahmed Ali, né le 17 juillet 1989, sans domicile connu: C100016813, C100016814, C100014488, C100014490, C100014489, C100015749;
M. Akram Ali, né le 24 octobre 1984, sans domicile connu: C100017822, C100017823;
M. Aladji Moutapa Albert, né le 18 mai 1982, sans domicile connu: C800100381;
M. Alam Ali, né le 23 février 1985, sans domicile connu: C100014834;
M. Alawa Lamin, né le 1er janvier 1991, sans domicile connu: C200000510;
Mme Alexe Isaura, née le 18 juillet 1990, sans domicile connu: C100015063, C100014240, C100015216, C100014574;
M. Alexe Marcel, né le 5 juillet 1963, sans domicile connu: C100017891, C100017161, C100017159, C100017432, C100017824, C100017160, C800101271;

Mme Alexe Mariana, née le 2 juillet 1967, sans domicile connu: C100015064, C100014241;
Mme Alexe Mariana Arabela, née le 31 octobre 1986, sans domicile connu: C100015611;
M. Alexe Marius, né le 1er mai 1987, sans domicile connu: C100015542, C100015065;
M. Alexe Marius, né le 15 juillet 1991, sans domicile connu: C100015543;
Mme Alexe Simona, née le 13 mai 1990, sans domicile connu: C100015751;
Mme Alexe Veta, née le 31 mai 1967, sans domicile connu: C100015067, C100015066, C800101416;
M. Alexer Sever, né le 22 juillet 1993, sans domicile connu: C100012496;
M. Ali Khaled, né le 27 avril 1973, sans domicile connu: C800102559;
M. Ali Sami, né le 27 janvier 1980, sans domicile connu: C100017637, C100016811, C100016810, C100016808, C100016812, C100016809, C100014345;
Mme Almasiu Anamaria, née le 17 janvier 1991, sans domicile connu: C100017162;
M. Almasiu Cornel, né le 22 novembre 1991, sans domicile connu: C100017062;
Mme Almasiu Laura-Camela, née le 7 octobre 1969, sans domicile connu: C100017435, C100017433, C100017434;
M. Alov Zaza, né le 30 janvier 1979, sans domicile connu: C800101137;
M. Amar Ibrahim Ali, né le 25 octobre 1971, sans domicile connu: C800101578, E301142776, E301142659,

E301142697, E301141852, E301141583, E301140792;
M. Amar Yusef, né le 15 septembre 1991, sans domicile connu: C100017138, C100016559;
M. Amara Rida, né le 3 septembre 1977, sans domicile connu: C100017473, C100017337;
M. Amin Mohamed, né le 20 avril 1986, sans domicile connu: C800101417;
M. Amrouche Yacine, né le 22 février 1975, sans domicile connu: E301122176, E301119699;
M. Anbar Mahmoud, né le 7 janvier 1988, sans domicile connu: C100017324;
M. Arafet Ali, né le 3 janvier 1985, sans domicile connu: C100016560;
M. Arebaoui Kalide, né le 1er septembre 1987, sans domicile connu: C100017474;
M. Aribi Amine, né le 11 novembre 1980, sans domicile connu: C800102259;
M. Arif Samir, né le 10 décembre 1978, sans domicile connu: C800102258, C000649547;
M. Asfaha Tesfu, né le 10 août 1974, sans domicile connu: C100015584, C800101669, C100015544, C100015302;
M. Assone Ali, né le 1er janvier 1969, sans domicile connu: C100017985, E301146568;
M. Atiai Barim, né le 5 mai 1988, sans domicile connu: C100015070, C800101604, C200000485;
M. Atoui Saad, né le 3 août 1991, sans domicile connu: C100016949, C100016561;
M. Avdijja Besim, né le 2 août 1978, sans domicile connu: C800100703, E301140325;

M. Awfi Jawad, né le 23 août 1989, sans domicile connu: C100017986, C800101175;
M. Aymen Hicham, né le 10 avril 1987, sans domicile connu: C100016115;

C. GAVILLET
chef de secteur.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES, RÉGISSEURS ET AUX PERSONNES DONNANT LOGEMENT À AUTRUI

Il est rappelé aux propriétaires d'immeubles ou logeurs, aux régisseurs et à toute personne ayant à son domicile des pensionnaires ou des sous-locataires qu'ils sont tenus d'annoncer à l'office cantonal de la population, dans les 14 jours, l'arrivée ou le départ de leurs locataires, sous-locataires ou pensionnaires. La même obligation incombe aux employeurs logeant des apprentis, ouvriers ou domestiques, y compris le personnel de maison, et généralement à quiconque octroie, à quelque titre que ce soit, logement à autrui. Cette obligation ne concerne pas les personnes qui séjournent dans le canton pour une durée n'excédant pas trois mois par année. Les personnes qui ont l'obligation de s'annoncer ou de faire une annonce doivent fournir à l'office cantonal de la population les renseignements nécessaires à l'établissement et à la tenue à jour du registre des habitants. Il a été créé, sous forme de carte de correspondance, des déclarations qui doivent être remplies entièrement par le logeur et mises à la poste aussitôt après l'entrée ou la sortie des loca-

taires, sous-locataires, pensionnaires ou personnes logées à quelque titre que ce soit. Ces déclarations sont délivrées gratuitement à l'office cantonal de la population, 88 route de Chancy, sase postale, 1211 Genève 2, et dans tous les postes de gendarmerie du canton. Le Conseil d'Etat attire l'attention des intéressés sur le fait que le défaut d'annonce est passible de l'amende.

RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le Département des institutions rappelle que toute manifestation ou réunion de personnes sur la voie publique doit être autorisée par son secrétariat général (case postale 3962, 1211 Genève 3, tél. 022 327 21 06, fax 022 327 06 00) et que le défaut de cette autorisation est passible d'amende. En outre, l'occupation de tout domaine public doit aussi être autorisée par la collectivité publique qui en assure la gestion (pour la Ville de Genève: service de la sécurité et de l'espace publics, case postale 3737, 1211 Genève 3, tél. 022 418 61 00, fax 022 418 61 01) et l'autorisation du service du commerce (1, rue de Bandol, 1213 Onex, tél. 022 388 39 39, fax 022 388 39 40) doit également être obtenue s'agissant de l'organisation d'une manifestation revêtant un caractère de divertissement public (bal, concert, etc.) ou d'une tombola, de la diffusion de films ou de l'exploitation d'une buvette.

Le conseiller d'Etat
Laurent MOUTINOT.

FINANCES

SERVICE DE SURVEILLANCE DES FONDATIONS ET DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Le 10 juillet 2009, le conseiller d'Etat en charge des finances, M. David Hiler, a rendu une décision par laquelle les statuts de la **Fondation Genève Place Financière** (dossier 1619) étaient modifiés. Cette décision est susceptible de recours, dans un délai de 30 jours dès la présente publication, auprès du Tribunal administratif du canton de Genève.

OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE (OCSTAT)

L'OCSTAT offre un service d'information sur la vie économique et so-

cialle du canton de Genève. Il est à la disposition des autorités, des administrations et du public, qu'il s'agisse d'entreprises, d'associations ou de particuliers.

Publications

Une série de publications, regroupées en trois collections. Les principales sont: Annuaire statistique, Mémento statistique, Bulletin statistique, Coup d'œil, Communications statistiques, Etudes et documents, Reflets conjoncturels, Tableaux de bord.

A l'exception de l'Annuaire statistique, disponible sur papier ou CD-ROM, toutes ces publications sont téléchargeables sur le site Internet de l'OCSTAT.

Téléphones: +41 (0)22 388 75 00 (accès principal)

+41 (0)22 388 75 65 (répondeur automatique: indice des prix à la consommation).

Télécopieur: +41 (0)22 388 75 10.
Message: statistique@etat.ge.ch
Internet: www.ge.ch/statistique

Heures d'ouverture

L'accueil des visiteurs est assuré de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (16 h le vendredi).

Centre de documentation

Il est ouvert au public de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (16 h le vendredi), ou sur rendez-vous.

Tél. +41 (0)22 388 75 00.

Relais de diffusion de l'INSEE

Le centre de documentation de l'OCSTAT offre en consultation les publications de l'INSEE (France) aux niveaux national et régional (Rhône-Alpes).

Office cantonal de la statistique, 82, route des Acacias, case postale 1735, 1211 Genève 26.

AVIS AUX EMPLOYEURS

Le Département des finances rappelle les dispositions des articles 1, 5 et 6 de la loi du 22 mars 1930 protégeant les garanties fournies par les employés, ainsi conçues:

Article 1. – Toute personne qui se fait remettre par ses ouvriers et employés, notamment gérants, voyageurs ou commissionnaires, et ce à raison de leur contrat de travail, des espèces ou valeurs, à titre de garantie, doit, dans les cinq jours, déposer ces sommes ou valeurs, en indiquant leur destination, dans les caisses de l'Etat ou d'un établis-

sement autorisé à recevoir les fonds pupillaires.

Art. 5. – Tout employeur qui a retenu ou utilisé les espèces ou valeurs indiquées à l'article 1, au lieu de les déposer, conformément audit article, dans les caisses de l'Etat ou d'un établissement autorisé, ou qui les en a retirées frauduleusement, est passible d'un emprisonnement de deux mois à trois ans.

Art. 6. – L'employeur qui a laissé passer, sans satisfaire aux exigences de la loi, le délai prévu à l'article 1, est passible des peines de police.

Cette loi ne concerne pas les cautionnements des fonctionnaires et ne s'applique pas au cas où les garanties effectivement versées par l'employé dépassent 10 000 F.

Le conseiller d'Etat
David HILER.

ÉCONOMIE ET SANTÉ

FOURRIÈRE CANTONALE

1239 Collex - Tél. 022 774 14 08
Chien trouvé

No 255 Malinois, mâle, collier cuir brun, trouvé à Chêne le 18 juillet 2009.

LISTE DES MARCHANDS DE BÉTAIL DU CANTON DE GENÈVE AU BÉNÉFICE D'UNE PATENTE

Année 2009

Brand Michel (1960), 26C, chemin de Carabot, 1232 Confignon, ch.
 Cottagnoud Fabrice (1970) 20, chemin de Chafalet, 1283 Dardagny, ch.

Putallaz Philippe (1960), 14, Grand-Montfleury, 1290 Versoix, ch.

Sapey Roger (1956), 15, route de Gratillet, 1257 La Croix-de-Rozon, ch.

Légende: gros bétail = G, petit bétail = P, chevaux = ch.

PROFESSIONS DE LA SANTÉ

Le Département de l'économie et de la santé rappelle aux membres des professions de la santé que les dispositions légales en vigueur leur font une obligation d'annoncer au médecin cantonal leurs changements d'adresse, d'état

civil, ainsi que toute autre modification de leur statut professionnel susceptible d'influer sur l'inscription au registre de leur profession (K 3 02.01, art. 11).

JOUR DE REPOS HEBDOMADAIRE OBLIGATOIRE

Boulangers, pâtisseries et confiseurs, jour de repos hebdomadaire obligatoire (loi sur les heures de fermeture des magasins et loi fédérale sur le travail).

Le Département de l'économie et de la santé rappelle aux intéressés que, selon l'article 22, alinéa 2, de la loi sur

les heures de fermeture des magasins, du 15 novembre 1968, les exploitants des boulangeries, pâtisseries et confiseries du canton de Genève sont dispensés de l'obligation de fermer une journée par semaine durant les semaines qui précèdent et suivent Pâques et Pentecôte, ainsi que pendant les mois de décembre et de janvier.

Les entreprises précitées soumises à la loi fédérale sur le travail et qui désirent bénéficier de cette dérogation sont tenues, malgré tout, d'accorder à leur personnel une journée de repos hebdomadaire. Sont réservées les prescriptions de l'article 21 de la loi fédérale sur le travail (demi-journée de congé hebdomadaire).

CHIROPRACTIENS

Aux termes des dispositions légales en vigueur, les candidats à l'examen pour la profession de chiropraticien doivent répondre à plusieurs conditions.

Afin de leur épargner des déconvenues ultérieures, il est recommandé aux personnes qui désirent entreprendre des études de chiropratique de se renseigner, avant de commencer celles-ci, auprès du département de l'économie et de la santé (service du médecin cantonal, 22, avenue de Beau-Séjour, 1206 Genève, tél. 022 839 98 90, fax 022 839 99 01).

Le conseiller d'Etat
Pierre-François UNGER.

CONSTRUCTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

COMMUNIQUÉ TRAM CORNAVIN-ONEX-BERNE (TCOB)

Étape de chantier rue des Deux-Ponts
La direction générale du chantier communique:

Les travaux sur la rue des Deux-Ponts entraînent la suppression d'une voie de circulation dans le sens pont de Saint-Georges, rond-point de la Jonction. La mise en place de cette étape de chantier s'effectuera durant la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 juillet 2009 et nécessitera la modification du phasage des feux des carrefours suivants par leur mise au clignotant:

Rond-point de la Jonction du 22.07.09 à 21 h au 23.07.09 à 14 h
Deux-Ponts/Ernest-Ansermet du 22.07.09 à 21 h au 28.07.09 à 9 h
Deux-Ponts/Vélodrome du 22.07.09 à 21 h au 28.07.09 à 9 h.
Durant cette dernière période le débouché sur la rue des Deux-Ponts sera fermé et la circulation routière sera déviée par la rue David-Dufour et par le boulevard de Saint-Georges. Une infographie est affichée au pavillon d'information de la place de Hollande. Elle peut également être consultée sur le site internet www.way-tram.ch

Les automobilistes et les piétons sont invités à circuler avec la plus grande prudence. La direction du chantier compte sur la compréhension et la patience de tous et, d'avance, les en remercie.

COMMUNIQUÉ TRAM CORNAVIN-MEYRIN-CERN

Route de Meyrin - Passerelle des Coquelicots
Nous informons que les travaux de reconstruction de l'objet cité en titre sont en cours.

Les dimensions de cet élément préfabriqué nécessitent sa mise en place en dehors des heures de fort trafic, soit entre 22 h et 5 h 30. Sous réserve de conditions météorologiques défavorables, ces travaux auront lieu durant les nuits du 20 au 21 juillet et du 21 au 22 juillet 2009. Durant ces périodes, le tronçon de la route de Meyrin, compris entre l'avenue de Mategnin et la route de Pré-Bois, ainsi que les bretelles d'accès à la route de Meyrin côté Jura et le débouché du chemin du Plantin sur la route de Meyrin, seront interdits à toute circulation.

Les automobilistes et les piétons sont invités à se conformer à la signalisation et aux déviations mises en place pour la circonstance. Des infographies sont affichées de part et d'autre de la passerelle. Elles peuvent également être consultées sur le site Internet www.way-tram.ch. La direction générale du chantier compte sur la compréhension et la patience de tous et, d'avance, les en remercie.

Le conseiller d'Etat
Mark MULLER.

TERRITOIRE

PROCÉDURE D'OPPOSITION AU PROJET DE LOI N° 10509 MODIFIANT LES LIMITES DE ZONES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GENÈVE, SECTION PETIT-SACONNEX - SECTEUR DE SÉCHERON

Création d'une zone 2 et d'une zone 2 affectée à des activités mixtes
Plan No 29689-222

Conformément à l'article 16, alinéas 4 et suivants, de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 4 juin 1987 (L 1 30), les personnes intéressées sont informées du dépôt du projet de loi No 10509 modifiant les limites de zones sur le territoire de la Ville de Genève, section Petit-Saconnex (création d'une zone 2 et d'une zone 2 affectée à des activités mixtes) dans le secteur de Sécheron.

Ce projet peut être consulté:

- au **Département du territoire**, services généraux de la direction générale de l'aménagement du territoire, 5, rue David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 546 73 20, et sur internet à l'adresse suivante: www.geneve.ch/amenagement/procedures;
- au **service d'urbanisme de la Ville de Genève**, 4, rue de Jargonant, 2e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 418 60 50.

Pendant un délai de 30 jours à compter de la première publication, soit jusqu'au 5 août 2009, quiconque est atteint par le projet de modification des limites de zones et a un intérêt digne de protection à ce qu'il soit modifié ou écarté, peut déclarer son opposition, par acte écrit et motivé, au Conseil d'Etat. Ont également qualité

pour former opposition les communes et les associations d'importance cantonale qui, aux termes de leurs statuts, se vouent par pur idéal à l'étude de questions relatives à l'aménagement du territoire, à la protection de l'environnement, des monuments, de la nature et des sites.

PROPRIÉTAIRES DE PISCINE FAMILIALE

Attention aux risques liés aux produits de traitement des eaux!

Les produits de traitement utilisés pour la désinfection des eaux des piscines (hypochlorite de sodium - Eau de Javel - acide chlorhydrique...) sont toxiques. Leur manipulation et leur élimination nécessitent des précautions afin d'éviter toute atteinte aux personnes ou à l'environnement. Vu la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et de son ordonnance d'application (OEaux), les propriétaires de piscine familiales doivent prendre les mesures suivantes:

- choisir un produit de traitement des eaux adapté au style de piscine et en ajuster le dosage;
- cesser tout apport de produit de traitement de l'eau de baignade 48 heures au minimum avant la vidange de la piscine afin de permettre l'évaporation du désinfectant;
- déverser les eaux de nettoyage du bassin aux eaux usées;
- maintenir en parfait état de fonctionnement les installations de dosage du désinfectant et de traitement des eaux;
- récupérer immédiatement les produits chimiques accidentellement répandus et les éliminer comme déchets spéciaux, au besoin aviser le SIS au 118.

Les restes de produits de traitement sont des déchets spéciaux qui doivent être retournés au fournisseur ou déposés à l'un des trois espaces de récupération (ESREC) de Châtillon, de La Praille ou des Chânaux.

La «Directive sur l'évacuation des eaux des piscines familiales» vous informe des bonnes pratiques en la matière. Elle est disponible sur le site Internet de l'Etat de Genève à l'adresse: www.ge.ch/eau/directives. Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secteur de l'inspection et de la police de la protection des eaux de la direction générale de l'eau du canton de Genève (tél. 022 388 64 00.)

ENQUÊTES PUBLIQUES

relatives à un projet de réglementation locale du trafic (au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 18 décembre 1987, et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989)

Enquête publique No 3255

**Commune de Corsier
Chemin des Bûchilles
Objet: circulation**

La circulation de tous les véhicules est actuellement autorisée sur le chemin des Bûchilles. La commune de Corsier nous demande d'interdire la circulation des voitures automobiles, des motos et des cyclomoteurs afin d'endiguer le trafic pendulaire qui roule, de plus, à des vi-

esses trop élevées par rapport à la configuration de ce chemin. Il convient, dès lors, de réglementer la circulation sur ledit chemin.

Les dossiers relatifs aux projets susmentionnés peuvent être consultés durant les 30 jours à compter de la présente publication à la Direction générale de la mobilité (DGM), 20 bis, rue du Stand, 1204 Genève, du lundi au vendredi, de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h et uniquement sur rendez-vous, ou à la mairie de la commune de site (pour la Ville de Genève, au service de la mobilité, 25, rue du Stand, du lundi au vendredi, de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30). La DGM invite toutes les personnes concernées à faire par écrit, dans le même délai, les propositions ou les observations relatives aux projets.

TRANSPORTS DE DÉCHETS PAR VÉHICULES OUVERTS

Les entreprises concernées sont avisées que, lors du transport de déchets par véhicules ouverts, tels que déchets ménagers incinérables, déchets industriels incinérables, déchets recyclables (végétaux, papier, carton, plastique, déchets à trier, etc.), ces derniers doivent impérativement être équipés de filets ou de bâches, de telle sorte que les déchets ne se répandent pas sur la voie publique, cela conformément à l'article 28, alinéa 1, du règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets (L 1 20.01).

Nous demandons aux chauffeurs de vérifier que les bennes soient complètement vidées de tous déchets avant que les véhicules ne reprennent la route. Il en va de même pour l'auge des camions poubelles. Les entreprises sont informées qu'il sera procédé à des contrôles aux entrées des installations agréées par le département. Conformément à l'article 43 de la loi sur la gestion des déchets (L 1 20), les contrevenants sont passibles d'une amende administrative d'un montant de 100 à 60 000 F.

DÉPÔTS D'OBJETS ENCOMBRANTS SUR LES TROTTOIRS

Il est rappelé aux entreprises concernées, déménageurs, entreprises de nettoyage, entreprises de débarras, brocanteurs et autres, que les dépôts d'objets encombrants sur la voie publique sont strictement interdits. Les particuliers et eux seuls ont la possibilité d'appeler les services de voirie communaux pour faire enlever leurs objets volumineux. Pour leur part, les entreprises doivent amener les dé-

chets encombrants à leurs frais à l'usine d'incinération des Cheneviers ou à un repreneur autorisé. Pour tout renseignement complémentaire, Info-service, tél. 022 327 47 11.

Les entreprises sont informées qu'il sera procédé à des contrôles de jour comme de nuit et que les contrevenants sont passibles d'une amende administrative pouvant aller jusqu'à 60 000 F, suivant la gravité de l'infraction ou en cas de récidive. Ces dispositions découlent de la loi sur la gestion des déchets (L 1 20) du 5 août 1999.

AFFAIRES MILITAIRES LIVRET DE SERVICE

L'ordonnance du Conseil fédéral sur les contrôles militaires (OCOM), du 10 décembre 2004, dispose que le livret de service contient les données les plus importantes pour le détenteur en ce qui concerne l'accomplissement des obligations et du service militaires. Il doit être remis et utilisé exclusivement à des fins de service; il en va de même pour la consultation et la publication des données (article 7). Le livret de service doit être conservé par le détenteur jusqu'à sa libération des obligations ou du service militaires (article 9). La perte du livret de service doit être annoncée à l'autorité militaire cantonale dès qu'elle est constatée, afin que celle-ci puisse établir un duplicata (article 11). Pour l'établissement d'un duplicata, l'autorité militaire cantonale perçoit un émoulement de CHF 100.-. Les personnes astreintes aux obligations ou au service militaires qui contreviennent à leurs devoirs relevant des contrôles militaires doivent être sanctionnées disciplinairement pour inobservation des prescriptions de service, et peuvent être punies d'une amende jusqu'à CHF 1000.- ou de dix jours d'arrêts au maximum.

AFFAIRES MILITAIRES ÉQUIPEMENT PERSONNEL

L'article 11 de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (LAAM), du 3 février 1995, dispose que l'équipement personnel reste la propriété de la Confédération. Les militaires ne peuvent ni l'aliéner, ni le mettre en gage. Les militaires veillent à conserver en lieu sûr et à maintenir en bon état l'équipement personnel. Ils remplacent les effets devenus inutilisables (article 12).

L'utilisation de l'équipement hors du service est autorisée, à l'exception des effets d'équipement suivants:

- l'arme à feu d'ordonnance
- le masque de protection
- la tenue de camouflage et la tenue de protection thermique
- la tenue de sortie

Les armes d'ordonnance peuvent être utilisées pour participer à des exercices de tir sur les places réservées à cet effet, et reconnues par les autorités militaires cantonales compétentes, ou sur les places de tir en campagne autorisées par les officiers fédéraux de tir, ou pour participer à des concours militaires (article 41 de l'ordonnance du DDPS concernant l'équipement personnel des militaires, du 9 décembre 2003).

Le conseiller d'Etat
Robert CRAMER.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MOBILITÉ

Publication des réglementations locales du trafic

En application des articles 3 à 6 de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 18 décembre 1987, le Département du territoire a adopté la réglementation locale du trafic suivante:

Commune et lieu	No et date de publication de l'enquête publique	Date de la réglementation locale du trafic	Objet
Carouge - rues Jacques-Dalphin/de la Débridée/du Pont-Neuf	Mesure de chantier de 150 jours	17 juillet 2009	Circulation
Confignon - chemin de Cressy	Mesure de chantier de 30 jours	17 juillet 2009	Circulation
Meyrin - route de Pré-Bois	Mesure de chantier de 26 jours	17 juillet 2009	Circulation

Les réglementations locales du trafic édictées pour une durée supérieure à 60 jours ou se répétant périodiquement peuvent faire l'objet de recours auprès de la Commission cantonale de recours en matière de constructions, dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication (loi 8793 du 1^{er} janvier 2003 modifiant l'article 17 de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 18 décembre 1987).

Les décisions y relatives peuvent être consultées au **SECC** à la Direction générale de la mobilité (DGM), 20, rue du Stand, 1204 Genève, du lundi au vendredi de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h.

AUTORISATIONS

AUTORISATION ÉNERGÉTIQUE

Publication FAO du 22 juillet 2009

Département du territoire - Service cantonal de l'énergie

Dossier N°	Requérant	Propriétaire	Nature de l'ouvrage	Puissance	Parcelle	Feuille	Commune et lieu
09/24	Neste Oil (Suisse) SA	Jumbo Blandonnet SA et Nussbaumer Jean Albert	Installation de climatisation	42 kW	3284	39	Vernier

La décision présentement publiée peut faire l'objet d'un recours auprès de la Commission cantonale de recours en matière administrative (4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3), dans un délai de 30 jours à compter de sa publication.

Le dossier peut être consulté au Département du territoire, service de l'énergie, 4, rue du Puits-Saint-Pierre, 1204 Genève, tous les jours de 9 h à 12 h.

POUVOIR JUDICIAIRE

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

Par ordonnance du 16 juillet 2009, cause n° C/27688/08-SP, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève a prononcé l'annulation de l'obligation de caisse No 22821 de la Banque Raiffeisen du Salève, d'un montant de 10 000 F, au nom de Ruth Leibelt, durée 23 novembre 2000 au 23 novembre 2007, avec coupon échu No 7 23.11.07. Genève, le 16 juillet 2009.

P.o. le greffier: C. NOIR.
18-626730

3e avis

Par ordonnance du 25 mars 2009, cause No C/2475/2009-SP, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève somme le **détenteur inconnu** des quinze cédulés hypothécaires au porteur, inscrites au registre foncier le 3 avril 1970 sous PjB 1160, grevant en 2e rang, avec profit des cases libres, l'immeuble sis 3, chemin des Ouches, 1203 Genève, No 3840, à savoir:

- 1) cédulés hypothécaires au porteur de 100000 F, avec intérêts maximum 7%;
- 2) cédulés hypothécaires au porteur de 50000 F, avec intérêts maximum 7%;
- 3) cédulés hypothécaires au porteur de 50000 F, avec intérêts maximum 7%;
- 4) cédulés hypothécaires au porteur de 10000 F, avec intérêts maximum 7%;
- 5) cédulés hypothécaires au porteur de 10000 F, avec intérêts maximum 7%;
- 6) cédulés hypothécaires au porteur de 10000 F, avec intérêts maximum 7%;
- 7) cédulés hypothécaires au porteur de 10000 F, avec intérêts maximum 7%;
- 8) cédulés hypothécaires au porteur de 10000 F, avec intérêts maximum 7%;
- 9) cédulés hypothécaires au porteur de 10000 F, avec intérêts maximum 7%;
- 10) cédulés hypothécaires au porteur de 10000 F, avec intérêts maximum 7%;

- 11) cédulés hypothécaires au porteur de 10000 F, avec intérêts maximum 7%;
- 12) cédulés hypothécaires au porteur de 5000 F, avec intérêts maximum 7%;
- 13) cédulés hypothécaires au porteur de 5000 F, avec intérêts maximum 7%;
- 14) cédulés hypothécaires au porteur de 5000 F, avec intérêts maximum 7%;
- 15) cédulés hypothécaires au porteur de 5000 F, avec intérêts maximum 7%, de les produire et de les déposer au greffe du Tribunal de première instance à Genève dans le délai d'une année dès la première insertion des présentes publications (3 insertions à 8 semaines d'intervalle), faute de quoi l'annulation en sera prononcée.

P.o. le greffier: I. VALANTIN.
18-607387

3e avis

Par ordonnance du 24 mars 2009, cause No C/1949/09-SP, le Tribunal de

première instance de la République et canton de Genève somme le **détenteur inconnu** des deux cédulés hypothécaires suivantes:

- 1 cédulés hypothécaires au porteur de 57300 F, inscrite au registre foncier le 7 mai 1984 sous PjA 762, grevant en 2e rang les locaux 2.03 (magasin) et 1.05 (cave) de la commune de Genève, section Plainpalais, No de l'immeuble 1086-3;
- 1 cédulés hypothécaires au porteur de 50000 F, inscrite au registre foncier le 7 mai 1985 sous PjB 2012, grevant en 2e rang les locaux 2.03 (magasin) et 1.05 (cave) de la commune de Genève, section Plainpalais, No de l'immeuble 1086-3,

de les produire et de les déposer au greffe du Tribunal de première instance à Genève dans le délai d'une année dès la première insertion des présentes publications (3 insertions à 8 semaines d'intervalle), faute de quoi l'annulation en sera prononcée. Genève, le 25 mars 2009.

P.o. le greffier: C. NOIR.
18-607382

3e avis

Par ordonnance du 18 mai 2009, cause No C/5655/2009-SP, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève somme le **détenteur inconnu** des certificats d'actions suivants:

- un certificat d'actions No 1 de la société Alumica Europe SA de 98 actions nominatives 100% libérées, de 1000 F chacune, numérotées de 1 à 98;
- un certificat d'actions No 2 de la société Alumica Europe SA de 1 action nominative 100% libérée, de 1000 F, No 99;
- un certificat d'actions No 3 de la société Alumica Europe SA de 1 action nominative 100% libérée, de 1000 F, No 100,

de les produire et de les déposer au greffe du Tribunal de première instance à Genève dans le délai de six mois dès la première insertion des présentes publications (3 insertions à 4 semaines d'intervalle), faute de quoi l'annulation en sera prononcée.

P.o. le greffier: I. VALANTIN.
18-616502

POURSUITES ET FAILLITES

AVIS DE L'OFFICE DES POURSUITES

M. Javier Ciuro, précédemment domicilié 14, rue Crespin, 1206 Genève, actuellement sans domicile ni résidence connus, est informé que, dans le cadre de la poursuite en réalisation de gage mobilier No 08 233628 D, le certificat de dépôt No 0240-796506/MKE d'un montant de 7200 F constitué auprès de UBS SA le 1er novembre 2005, fait l'objet d'un décompte final déposé à l'Office, où il peut en prendre connaissance.

Il est rendu attentif au fait que la répartition des fonds aura lieu après l'expiration du délai de plainte ou d'opposition de **10 jours** dès la présente publication.

M. KOCHER
comptable
Office des poursuites
1211 Genève 8.
18-626230

OFFICE DES FAILLITES

OUVERTURES DE FAILLITES

Les créanciers du failli et les personnes qui ont des revendications à exercer sont invités à produire, dans le délai fixé pour les productions, leurs créances ou revendications à l'office et à lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). L'ouverture de la faillite arrête, à l'égard du failli, le cours des intérêts de toute créance non garantie par gage (article 209 LP). Les débiteurs du failli sont tenus de s'annoncer, sous les peines de droit, dans le délai fixé pour les productions. Ceux qui détiennent des biens du failli, en qualité de créanciers gagistes, ou à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre à la disposition de l'office, dans le délai fixé pour les productions, tous droits réservés, faute de quoi ils encourront les peines prévues par la loi et pourront être déclarés déchus de leur droit de préférence en cas d'omission inexcusable.

Les titulaires de créances garanties par gage immobilier doivent annoncer leurs créances en indiquant séparément le capital, les intérêts et les frais, et dire également si le capital est déjà échu ou dénoncé au remboursement, pour quel montant et pour quelle date. Les créanciers hypothécaires et les tiers auxquels des titres garantis par les immeubles du failli ont été remis en gage sont tenus de déposer leurs titres à l'office dans le même délai. Les tiers doivent en outre indiquer le montant de leur créance garantie par le nantissement des titres hypothécaires. Les titulaires de servitudes nées sous l'empire de l'ancien droit cantonal sans inscription au registre foncier, et non encore inscrites, sont invités à faire valoir leurs droits à l'office des faillites dans les 30 jours, en joignant à leur production leurs moyens de preuve. Lorsque la masse en faillite comprend une part de copropriété sur un immeuble, cette sommation

s'adresse aux titulaires de telles servitudes grevant l'immeuble lui-même et, en cas de propriété par étages régie par l'ancien droit cantonal, également aux titulaires de telles servitudes grevant l'étage compris dans la masse en faillite. Les servitudes non annoncées ne seront pas opposables à un acquéreur de bonne foi de l'immeuble grevé, à moins qu'il ne s'agisse de droits qui, d'après le code civil suisse, produisent des effets de nature réelle même en l'absence d'inscription au registre foncier. Les codébiteurs, cautions et autres garants du failli ont le droit d'assister aux assemblées des créanciers. Les notifications destinées aux intéressés demeurant à l'étranger leur seront adressées à l'office, tant qu'ils n'auront pas élu un autre domicile de notification en Suisse.

Dans leurs productions, les créanciers sont priés d'indiquer leurs références bancaires complètes avec IBAN.

FAILLIS:

No 2009-000623-L-OFA5, **Amusement Leisure Worldwide Sàrl, en liquidation**, exécution de mandats et transactions relatifs au développement et à la vente de parcs d'attractions, notamment parcs nautiques, parcs de loisirs et parcs à thèmes, ayant son siège 6, rond-point de Plainpalais, 1205 Genève.

Date du jugement de faillite: 12 mai 2009.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 9 juillet 2009.

Délai pour les productions: 21 août 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2009-000513-F-OFA3, **Monsieur Buffet Jean**, né le 15 mars 1950, GE, commis de régie, domicilié 97, boulevard Carl-Vogt, 1205 Genève.

Date du jugement de faillite: 28 avril 2009.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 9 juillet 2009.

Délai pour les productions: 21 août 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2006-000065-M-OFA1, **succession répudiée de Monsieur Faure Frédéric Jean**, né le 2 mars 1964, NE, qv. sp., domicilié 161, route de Choulex, 1244 Choulex, décédé le 12 septembre 2005.

Date du jugement de faillite: 10 janvier 2006.

Date de réouverture de la faillite: 9 juillet 2009.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 9 juillet 2009.

Délai pour les productions: 21 août 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 1, tél. 022 388 89 01.

No 2009-000655-B-OFA2, **succession répudiée de Madame Fivaz Cécile Marguerite**, née le 21 janvier 1920, GE, qv. retraitée, domiciliée 162, chemin des Marais, 1255 Veyrier, décédée le 15 décembre 2008.

Date du jugement de faillite: 20 mai 2009.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 9 juillet 2009.

Délai pour les productions: 21 août 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 2, tél. 022 388 89 02.

No 2009-000657-Z-OFA1, **succession répudiée de Monsieur Gigon Jean-Claude François Georges**, né le 13 juin 1947, JU, qv. représentant, domicilié 33, chemin Moïse-Duboule, 1209 Genève, décédé le 26 mars 2009.

Date du jugement de faillite: 19 mai 2009.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 9 juillet 2009.

Délai pour les productions: 21 août 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 1, tél. 022 388 89 01.

No 2008-001014-T-OFA1, **Madame Herzig-Storchenegger Lina**, née le 19 juin 1950, SG, employée de banque, domiciliée 36, route de Montfleury, 1214 Vernier.

Date du jugement de faillite: 14 août 2008.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 9 juillet 2009.

Délai pour les productions: 21 août 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 1, tél. 022 388 89 01.

No 2009-000668-M-OFA2, **succession répudiée de Monsieur Huguenot Paul Georges**, né le 13 janvier 1939, FR, qv. sp., domicilié 20, rue du Grand-Bay, 1220 Les Avanchets, décédé le 21 mars 2009.

Date du jugement de faillite: 19 mai 2009.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 9 juillet 2009.

Délai pour les productions: 21 août 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 2, tél. 022 388 89 02.

No 2009-000752-W-OFA5, **succession répudiée de Monsieur Koch Jean Alain**, né le 12 septembre 1929, BS, qv. sp., domicilié rue du 31-Décembre, 1207 Genève, décédé le 24 février 2009.

Date du jugement de faillite: 9 juin 2009.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 9 juillet 2009.

Délai pour les productions: 21 août 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2009-000654-C-OFA5, **succession insolvable de Monsieur Kokoschinek Jean**, né le 24 décembre 1918, domicilié 9, rue de la Maladière, 1205 Genève, décédé le 2 mai 2008.

Date du jugement de faillite: 20 mai 2009.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 9 juillet 2009.

Délai pour les productions: 21 août 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2009-000749-Z-OFA1, **succession répudiée de Madame Mooser Marie Madeleine**, née le 28 décembre 1913, FR, qv. sp., domiciliée 85, route de Veyrier, 1234 Vessy, décédée le 16 avril 2009.

Date du jugement de faillite: 9 juin 2009.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 9 juillet 2009.

Délai pour les productions: 21 août 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 1, tél. 022 388 89 01.

No 2009-000630-D-OFA3, **Monsieur Russo Stefano**, né le 1er mai 1974, Italie, affûteur, domicilié 10, chemin de Pesay, 1212 Grand-Lancy.

Date du jugement de faillite: 12 mai 2009.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 9 juillet 2009.

Délai pour les productions: 21 août 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

SUSPENSIONS DE FAILLITES

Le Tribunal de première instance a, ensuite de constatation de défaut d'actif, prononcé la suspension des faillites mentionnées ci-après.

Si, dans le délai indiqué ci-dessous, aucun créancier ne requiert la continuation de la liquidation en faisant l'avance de frais nécessaire, les faillites seront clôturées.

Dans le même délai, et sous les peines de droit, notamment de l'article 324 CPS, chiffres 1 et 2, les débiteurs ont l'obligation de s'annoncer et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre à la disposition de l'office.

Les personnes qui revendiquent des objets sont également tenues de s'annoncer dans le même délai.

FAILLIS:

No 2009-000604-G-OFA3, **succession répudiée de Madame Azim-Raiyat Touran**, née le 1er mars 1929, GE, qv. retraitée, domiciliée 14, rue François-Durafour, 1220 Les Avanchets, décédée le 27 janvier 2009.

Date du jugement de faillite: 13 mai 2009.

Date de la suspension de la liquidation: 9 juillet 2009.

Délai pour l'avance des frais: 3 août 2009.

Montant de l'avance des frais: 2250 F.

Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2008-000737-U-OFA1, **Monsieur Baker Darren Timothy**, domicilié 1201 Genève.

Date du jugement de faillite: 27 mai 2008.

Date de la suspension de la liquidation: 9 juillet 2009.

Délai pour l'avance des frais: 3 août 2009.

Montant de l'avance des frais: 5000 F. Pour tout renseignement: Groupe No 1, tél. 022 388 89 01.

No 2009-000586-B-OFA2, **succession répudiée de Madame Bedioune Benghanem Djamilia**, née le 16 décembre 1955, Algérie, qv. sans activité, domiciliée 80, avenue des Communes-Réunies, 1212 Grand-Lancy, décédée le 17 septembre 2008.

Date du jugement de faillite: 13 mai 2009.

Date de la suspension de la liquidation: 9 juillet 2009.

Délai pour l'avance des frais: 3 août 2009.

Montant de l'avance des frais: 2500 F.

Pour tout renseignement: Groupe No 2, tél. 022 388 89 02.

No 2008-001332-X-OFA3, **Carla Sélection Sàrl**, création, réalisation, diffusion et vente de vêtements prêt-à-porter et d'accessoires s'y rapportant et exploitation de boutiques dans ce domaine, ayant son siège 69, avenue de l'Ermitage, 1224 Chêne-Bougeries.

Date du jugement de faillite: 4 novembre 2008.

Date de la suspension de la liquidation: 9 juillet 2009.

Délai pour l'avance des frais: 3 août 2009.

Montant de l'avance des frais: 3100 F.

Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2009-000314-X-OFA5, **succession insolvable de Monsieur Hook Churchill**, né le 23 juillet 1974, Haïti, qv. employé, domicilié 74, avenue Eugène-Lance, 1212 Grand-Lancy, décédé le 15 août 2008.

Date du jugement de faillite: 4 mars 2009.

Date de la suspension de la liquidation: 9 juillet 2009.

Délai pour l'avance des frais: 3 août 2009.

Montant de l'avance des frais: 2500 F.

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2008-001457-L-OFA5, **Mobile Intelligent Robotic Technologies Sàrl**, développement, production et commercialisation d'appareils électroniques dans le domaine de la robotique mobile et toutes activités analogues ou convergentes, ayant son siège 4, rue Gourgas, 1205 Genève.

Date du jugement de faillite: 9 décembre 2008.

Date de la suspension de la liquidation: 9 juillet 2009.

Délai pour l'avance des frais: 3 août 2009.

Montant de l'avance des frais: 4500 F.

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2009-000741-H-OFA3, **succession répudiée de Monsieur Olivier Pierre Louis**, né le 23 janvier 1923, GE, qv. retraité, domicilié 25, rue de Contamines, 1206 Genève, décédé le 29 mars 2009.

(Suite page suivante)

POURSUITES ET FAILLITES (SUITE)

Date du jugement de faillite: 9 juin 2009.

Date de la suspension de la liquidation: 9 juillet 2009.

Délai pour l'avance des frais: 3 août 2009.

Montant de l'avance des frais: 2100 F. Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2009-000379-B-OFA2, **succession répudiée de Madame Staub Sicard née Sinesi Georgette Joséphine**, née le 28 mai 1946, BE, qv. serveuse, domiciliée 36, rue du Môle, 1201 Genève, décédée le 9 avril 2008.

Date du jugement de faillite: 25 mars 2009.

Date de la suspension de la liquidation: 9 juillet 2009.

Délai pour l'avance des frais: 3 août 2009.

Montant de l'avance des frais: 1260 F. Pour tout renseignement: Groupe No 2, tél. 022 388 89 02.

No 2009-000620-P-OFA5, **succession répudiée de Monsieur Tanferri Angelo Stefano**, né le 1er janvier 1947, Italie, qv. livreur, domicilié 1, rue François-Durafour, 1220 Les Avanchets, décédé le 27 décembre 2008.

Date du jugement de faillite: 13 mai 2009.

Date de la suspension de la liquidation: 9 juillet 2009.

Délai pour l'avance des frais: 3 août 2009.

Montant de l'avance des frais: 2500 F. Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2009-000542-Z-OFA3, **X-Pose SA**, publications assistées par ordinateur, notamment traitement de textes, d'images à partir de données sur des supports magnétiques ou numériques et éditions de leur impression; vente de matériel informatique et logiciels, conseil et assistance dans les domaines précités.

Date du jugement de faillite: 24 mars 2009.

Date de la suspension de la liquidation: 9 juillet 2009.

Délai pour l'avance des frais: 3 août 2009.

Montant de l'avance des frais: 4500 F. Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

ÉTATS DE COLLOCATION

Dans les faillites mentionnées ci-après sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. l'état de collocation (réf. No 1);
2. l'état de revendication, cas échéant (réf. No 2);
3. l'inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets déclarés de stricte nécessité) (réf. No 3).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:

- 20 jours pour introduire action contre l'état de collocation (article 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (articles 49 et 80 OAOF);
- 10 jours pour recourir contre l'inventaire et les décisions relatives aux objets déclarés de stricte nécessité (article 32 OAOF).

Sinon, l'état de collocation, l'état de revendication et l'inventaire seront considérés comme acceptés.

FAILLIS:

No 2009-000416-L-OFA4, **Monsieur Bayouh Brahim**, né le 30 août 1974, Tunisie, sans emploi, domicilié 16, avenue Louis-Pictet, 1214 Vernier. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 4, tél. 022 388 89 04.

No 2009-000247-V-OFA1, **BTP Construction SA**, but: exploitation d'une entreprise générale du bâtiment; gestion et prise de participations dans toute société active dans le bâtiment, ayant son siège 24, rue de Chêne-Bougeries, 1224 Chêne-Bougeries. (Réf. Nos 1-2-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 1, tél. 022 388 89 01.

No 2009-000369-M-OFA4, **succession répudiée de Monsieur Christe Daniel René**, né le 26 décembre 1944, JU, qv. agent commercial, domicilié 6, chemin du Bois-de-Seyme, 1253 Vandœuvres, décédé le 19 octobre 2008. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 4, tél. 022 388 89 04.

No 2008-000819-E-OFA5, **Dorling's SA**, achat et vente de meubles, literies, moquettes et rideaux, ayant son siège 7, rue des Rois, 1204 Genève. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2009-000016-W-OFA2, **Monsieur Garman William**, recherches de marchés, sis 15, route des Jeunes, 1227 Carouge, né le 12 août 1954, France, consultant, domicilié 28, rue des Deux-Ponts, 1205 Genève. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 2, tél. 022 388 89 02.

No 2009-000164-K-OFA5, **succession répudiée de Monsieur Gillardet Franck Michel Maurice**, né le 12 décembre 1965, VD, qv. caviste, domicilié 2, rue de la Ferme, 1205 Genève, décédé le 18 mars 2007. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2009-000427-Z-OFA4, **succession répudiée de Monsieur Gloor Markus Heinz**, né le 11 novembre 1968, AG, qv. employé de commerce, domicilié 2, rue Roi-Victor-Amé, 1227 Carouge, décédé le 21 février 2009. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 4, tél. 022 388 89 04.

No 2009-000119-J-OFA2, **Monsieur Moreira De Matos Anibal**, carrelage, peinture, papiers peints, stuc, faux plafonds, petite maçonnerie, parquets et cloisons, sis 12, square Clair-Matin, 1213 Petit-Lancy, né le 3 juin 1969, Portugal, maçon, domicilié 12, square Clair-Matin, 1213 Petit-Lancy. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 2, tél. 022 388 89 02.

No 2009-000404-Z-OFA3, **succession répudiée de Monsieur Pache Victor Daniel**, né le 10 février 1918, VD, qv. retraité, domicilié 162, chemin des Marais, 1255 Veyrier, décédé le 10 novembre 2008. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2008-001305-B-OFA5, **Réno & Déco SA**, toutes activités en relation avec la rénovation d'immeubles et la décoration d'intérieur, ayant son siège 2, chemin du Daru, 1228 Plan-les-Ouates. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2008-001245-S-OFA3, **Ressources et Actions Sàrl**, conseil en recrutement, en gestion du personnel, en organisation du travail, en relations humaines, en relations publiques et en marketing, élaboration d'études psychologiques, d'études de marché, d'organisation d'actions de formation dans les domaines psychologique, relationnel ou organisationnel et commercial, ayant son siège c/o 2c2F, Cabinet de conseil fiscal et fiduciaire Sàrl, 116, route d'Hermance, 1245 Collonge-Bellerive. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2009-000345-N-OFA1, **succession répudiée de Madame Villard née Tscherniak Bernadette Babette**, née le 28 septembre 1937, FR, qv. surveillante, domiciliée 41, rue Schaub, 1202 Genève, décédée le 6 février 2009. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 1, tél. 022 388 89 01.

No 2009-000228-R-OFA5, **succession répudiée de Madame Wylar Raymond**, née le 13 août 1918, GE, qv.

retraîtée, domiciliée 8, chemin du Grand-Clos, 1245 Collonge-Bellerive, décédée le 15 janvier 2009. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

MODIFICATION D'ÉTAT DE COLLOCATION

Dans la faillite mentionnée ci-après sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. l'état de collocation (réf. No 1);
2. l'état de revendication, cas échéant (réf. No 2).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:

- 20 jours pour introduire action contre l'état de collocation (article 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (articles 49 et 80 OAOF).

Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérées comme acceptées.

FAILLI:

No 2008-001038-S-OFA2, **Monsieur Polese Christophe**, né le 11 janvier 1971, GE, sp., domicilié 13, rue de Chantepoulet, 1201 Genève. (Réf. No 1.)

Pour tout renseignement: Groupe No 2, tél. 022 388 89 02.

CLÔTURES DE FAILLITES

Par jugement rendu le 9 juillet 2009, le Tribunal de première instance a prononcé la clôture des faillites mentionnées ci-après.

FAILLIS:

No 2008-001008-Z-OFA3, **succession répudiée de Monsieur Baroi Stefan Ionel**, né le 26 avril 1926, GE, qv. retraité, domicilié 5, rue Robert-De-Traz, 1206 Genève, décédé le 13 juin 2008.

Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2008-001273-L-OFA5, **succession répudiée de Monsieur Bornand Guy André**, né le 20 octobre 1948, VD, qv. galvanoplaste, domicilié 29, avenue du Lignon, 1219 Le Lignon, décédé le 26 août 2008.

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2008-001068-J-OFA3, **succession répudiée de Madame Di Barbora née Righetti Milena Margherita**, née le 30 août 1942, Italie, qv. ouvrière de fabrique, domiciliée 4, chemin des

Pontets, 1212 Grand-Lancy, décédée le 16 juillet 2008.

Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2006-001414-W-OFA5, **FCS Management SA**, détention et exploitation d'établissements publics, ayant son siège 2, chemin du Daru, 1228 Plan-les-Ouates.

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2008-001309-X-OFA5, **succession répudiée de Monsieur Juvet René Bernard Henri**, né le 23 août 1918, GE, qv. retraité, domicilié 17, chemin des Coquelicots, 1214 Vernier, décédé le 14 juin 2008.

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2008-001113-K-OFA3, **succession répudiée de Madame Nikles née Wolfensperger Henriette Ida**, née le 1er mai 1917, GE, qv. sp., domiciliée 44, route du Creux-de-Boisset, 1286 Soral, décédée le 13 mai 2008.

Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2008-000664-Y-OFA1, **succession répudiée de Monsieur Perriard Charles Georges André**, né le 15 avril 1921, GE, qv. retraité, domicilié 8, route de Meyrin, 1202 Genève, décédé le 28 mars 2008.

Pour tout renseignement: Groupe No 1, tél. 022 388 89 01.

No 2004-000854-T-OFA1, **Santana Holding SA**, acquisition, détention, gestion de toutes valeurs et prise de participations, ayant son siège c/o Planorga SA, 3, place De-Grenus, 1201 Genève. Pour tout renseignement: Groupe No 1, tél. 022 388 89 01.

No 2008-001323-G-OFA1, **Monsieur Zollo Moïse**, né le 7 février 1968, Italie, gestionnaire de fortune, domicilié 4, chemin des Champs-Gottreux, 1212 Grand-Lancy.

Pour tout renseignement: Groupe No 1, tél. 022 388 89 01.

No 2007-000133-G-OFA1, **Zuretti SA**, études, conseils, graphismes et réalisations en matière de décoration, d'agencement, d'aménagement intérieur et extérieur, d'architecture de locaux y compris les espaces verts ou de navires; fabrication et commerce de meubles, revêtements et autres matériaux et accessoires, notamment de décoration, ainsi que de plantes, végétaux et engrais, ayant son siège 2, rue Viollier, 1207 Genève.

Pour tout renseignement: Groupe No 1, tél. 022 388 89 01.

Le préposé: C. POMMAZ.

REGISTRE DU COMMERCE

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

La présente publication a un caractère informatif, seule la publication faite antérieurement dans la Feuille officielle suisse du commerce ayant valeur légale.

FOSC DU 9 JUILLET 2009, No 130.

MUTATIONS

■ **SIP Société d'Instruments de Précision SA**, à Satigny, CH-320-3047187-4, fabrication et commerce d'instruments de précision, etc. (FOSC du 30.06.2006, p. 9/3442066). La procuration de Manfrini Alexander est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Della Vecchia Adriano, de Montreux, à Clarens. Registre journalier No 10119 du 03.07.2009 (05127714 / CH-320.3.047.187-4)

■ **Société Immobilière Simplon-Trente-un Décembre**, à Genève, CH-660-0038929-6, achat, vente, construction, location, exploitation d'immeubles et appartements, etc. (FOSC du 25.01.2005, p. 7/2669432). Nouvelle raison sociale: **Société Immobilière Simplon-Trente-un Décembre SA**. Conversion des 1'000 actions de CHF 100, jusqu'ici nominatives, en actions au porteur. Capital-

actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, au porteur. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 18.06.2009. Nouvel organe de révision: Fiduciaire Brandt SA (CH-660-0550984-5), à Genève. Registre journalier No 10120 du 03.07.2009 (05127716 / CH-660.0.038.929-6)

■ **SOLER & PALAU SA**, à Plan-les-Ouates, CH-660-0132978-4, importation, exportation, achat et vente de tous articles touchant au domaine de la ventilation, etc. (FOSC du 15.01.2009, p. 13/4828250). FCH - Consultants SA n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: Comtesas + Gerficom SA (CH-660-0151968-2), à Genève. Registre journalier No 10121 du 03.07.2009 (05127718 / CH-660.0.132.978-4)

■ **Star-One Sàrl**, à Genève, CH-660-2326004-1, commerce et location de cassettes vidéos, etc. (FOSC du 29.12.2004, p. 9/2618334). Selon déclaration du gérant unique du 24.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10122 du 03.07.2009 (05127720 / CH-660.2.326.004-1)

■ **Sunnegga Investment Management Sàrl**, à Genève, CH-660-1089006-1, gestion de biens et gestion d'investissements pour le compte de sociétés du groupe

(FOSC du 03.10.2008, p. 7/4676042). Selon déclaration des gérants du 23.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 10123 du 03.07.2009 (05127722 / CH-660.1.089.006-1)

■ **SWISSCLOTURE Sàrl**, à Bellevue, CH-660-0401003-1, effectuer toutes opérations liées aux clôtures, etc. (FOSC du 03.09.2008, p. 8/4635976). Selon déclaration du gérant du 29.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10124 du 03.07.2009 (05127724 / CH-660.0.401.003-1)

■ **Tactimedia Sàrl**, précédemment à Pully, CH-550-1048145-3 (FOSC du 13.09.2006, p. 12/3547218). Nouveau siège: Vernier, chemin de Delay 11, c/o Mathys SA, 1214 Vernier. Statuts originaires du 04.09.2006, et nouveaux statuts du 17.06.2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Les 4 parts de CHF 9'000, CHF 5'000, CHF 4'000 et de CHF 2'000 sont divisées en 200 parts de CHF 100. Associés: Toscan Alain pour 90 parts de CHF 100, Mathys Christian pour 50 parts de CHF 100, Mathys Richard pour 40 parts de CHF 100 et Rondeau Patrick pour 20 parts de

CHF 100. L'associé-gérant Toscan Alain est nommé directeur et signe désormais collectivement à deux. Nouveaux gérants: les associés Mathys Christian, président, et Mathys Richard avec signature individuelle. Capital porté de CHF 20'000 à CHF 100'000, par augmentation des parts sociales de l'associé-gérant Toscan Alain de 90 parts à 300, par augmentation des parts sociales de l'associé-gérant Mathys Christian de 50 parts à 400, par augmentation des parts sociales de l'associé-gérant Mathys Richard de 40 parts à 250, par augmentation des parts sociales de l'associé Rondeau Patrick de 20 parts à 50 parts. Nouvel organe de révision: Safigex Société Anonyme Fiduciaire (CH-550-1004949-1), à Lausanne. Registre journalier No 10059 du 03.07.2009 (05127602 / CH-550.1.048.145-3)

■ **TF Informatique SA**, à Meyrin, CH-660-2415005-7, développement et vente de logiciels informatiques, etc. (FOSC du 11.11.2005, p. 6/3100740). Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Nouveaux statuts du 23.06.2009. Cano Sonia n'est plus administratrice; ses pouvoirs sont radiés. Selon déclaration de l'administrateur du 23.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Fiduciaire J. Antonio Mendez n'est plus organe de révision. Registre journalier No 10125 du 03.07.2009 (05127726 / CH-660.2.415.005-7)

■ **Third Key-Guaranteed Settlement System SA**, à Genève, CH-660-1424999-9, organisation et exécution pour toute transaction commerciale (FOSC du 01.11.2006, p. 7/3616280). Nouvelle raison sociale: **John Tiner & Partners SA**. Statuts modifiés le 22.06.2009. Registre journalier No 10126 du 03.07.2009 (05127728 / CH-660.1.424.999-9)

■ **TORA BORA Sàrl**, à Genève, CH-660-1160003-0, exploitation d'un magasin d'habillement, etc. (FOSC du 30.04.2008, p. 8/4456002). Selon déclaration du gérant du 29.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10127 du 03.07.2009 (05127730 / CH-660.1.160.003-0)

■ **Vizyon SA**, à Genève, CH-660-0456991-3, importation et commerce de vêtements en cuir, etc. (FOSC du 06.03.2007, p. 9/3812348). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 26.06.2009. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Vizyon SA, en liquidation**. Liquidateur: Ozazman Cengiz, jusqu'ici administrateur, lequel continue à signer individuellement. Domicile de liquidation: Plan-les-Ouates, chemin des Petits-Bois 72, c/o Cengiz Ozazman, 1228 Plan-les-Ouates. Registre journalier No 10128 du 03.07.2009 (05126944 / CH-660.0.456.991-3)

(Suite page suivante)

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **XMelm sàrl**, à Genève, CH-660-0613006-1, prestations de conseil, etc. (FOSC du 17.03.2006, p. 5/3293056). Selon déclaration des gérants du 29.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10129 du 03.07.2009 (05127732 / CH-660.0.613.006-1)

■ **Zoom Consulting Sàrl**, à Meinier, CH-660-0809006-7, fourniture de conseils et services en communication, etc. (FOSC du 05.04.2006, p. 7/3320138). Selon déclaration du gérant du 19.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10130 du 03.07.2009 (05127734 / CH-660.0.809.006-7)

■ **77logistics Sàrl**, à Carouge (GE), CH-660-6179008-1, distribution et stockage de différents types de médias, etc. (FOSC du 04.06.2008, p. 8/4506034). Lahyani Jonathan n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Nouveau gérant: Mermet-Castro Olga, de et à Laconnex, avec signature individuelle. Registre journalier No 10131 du 03.07.2009 (05127736 / CH-660.6.179.008-1)

RADIATIONS

■ **AGROTEX Sàrl, en liquidation**, à Genève, CH-660-2238007-3, négoce et commerce international de produits agricoles et denrées alimentaires, etc. (FOSC du 02.04.2009, p. 9/4956150). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, lettre a, ORC. Registre journalier No 10132 du 03.07.2009 (05126946 / CH-660.2.238.007-3)

■ **Alves Pais de Alemida Manuel**, à Genève, CH-660-5772008-6, maçonnerie, carrelage et peinture (FOSC du 02.04.2009, p. 9/4956154). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, lettre a, ORC. Registre journalier No 10133 du 03.07.2009 (05126948 / CH-660.5.772.008-6)

■ **Antonio d'Urso**, à Genève, CH-660-1585006-6, import, export de fruits et légumes (FOSC du 02.04.2009, p. 9/4956156). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, lettre a, ORC. Registre journalier No 10134 du 03.07.2009 (05126950 / CH-660.1.585.006-6)

■ **Auto-Cluse SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-1016991-3, exploitation d'un garage et d'un atelier de carrosserie; commerce et location de véhicules (FOSC du 02.04.2009, p. 9/4956158). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, lettre a, ORC. Registre journalier No 10135 du 03.07.2009 (05126952 / CH-660.1.016.991-3)

■ **Boucherie H. Cossali SA, en liquidation**, à Plan-les-Ouates, CH-660-0232975-3, commerce, en gros et au détail, de boucherie-charcuterie (FOSC du 02.04.2009, p. 9/4956160). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, lettre a, ORC. Registre journalier No 10136 du 03.07.2009 (05126954 / CH-660.0.232.975-3)

■ **CyberGeneva, Mastroianni**, à Genève, CH-660-0111001-6, informatique générale (FOSC du 02.04.2009, p. 10/4956178). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, lettre a, ORC. Registre journalier No 10137 du 03.07.2009 (05126956 / CH-660.0.111.001-6)

■ **DINATECH SA, en liquidation**, à Plan-les-Ouates, CH-660-0929991-0, centre de recherche et de développement, etc. (FOSC du 02.04.2009, p. 10/4956184). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, lettre a, ORC. Registre journalier No 10138 du 03.07.2009 (05126958 / CH-660.0.929.991-0)

■ **FINAGEN Sàrl, en liquidation**, à Genève, CH-660-1193004-0, courtage en tous genres et plus particulièrement dans le domaine de l'assurance et de l'immobilier (FOSC du 02.04.2009, p. 10/4956196). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, lettre a, ORC.

Registre journalier No 10139 du 03.07.2009 (05126960 / CH-660.1.193.004-0)

■ **GARCETTE PRODUCTION, GARCES**, à Genève, CH-660-5246008-3, producteur de concerts de musique (FOSC du 02.04.2009, p. 10/4956198). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, lettre a, ORC. Registre journalier No 10140 du 03.07.2009 (05126962 / CH-660.5.246.008-3)

■ **G.I. Services SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-1341002-6, conseils, prestations de services, gestion, représentation, etc. (FOSC du 02.04.2009, p. 10/4956200). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, lettre a, ORC. Registre journalier No 10141 du 03.07.2009 (05126964 / CH-660.1.341.002-6)

■ **HINTRAIVE SA, en liquidation**, à Plan-les-Ouates, CH-550-1140-4, opérations immobilières; entretien, réparation et vente de bateaux, etc. (FOSC du 02.04.2009, p. 10/4956202). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, lettre a, ORC. Registre journalier No 10142 du 03.07.2009 (05126966 / CH-550.1.031.140-4)

■ **PALIVODA DAVID**, à Genève, CH-660-1091000-1, exploitation d'un bureau d'architecture (FOSC du 07.08.2008, p. 6/4603462). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Registre journalier No 10143 du 03.07.2009 (05126968 / CH-660.1.091.000-1)

■ **Rani Borel Diallo**, à Genève, CH-660-2241006-9, sandwicherie, salon de thé à l'enseigne «Le Tchâï» (FOSC du 02.04.2009, p. 10/4956218). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, lettre a, ORC. Registre journalier No 10144 du 03.07.2009 (05126972 / CH-660.2.241.006-9)

■ **RUBY ROSE Sàrl, en liquidation**, à Genève, CH-660-9581004-6, commerce de tous produits manufacturés ou non (FOSC du 02.04.2009, p. 10/4956222). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, lettre a, ORC. Registre journalier No 10147 du 03.07.2009 (05126974 / CH-660.9.581.004-6)

■ **SERRES AMENAGEMENTS SERVICES**, à Vernier, CH-660-2221004-5, tous travaux d'aménagements, d'entretiens, de nettoyages et de démolitions (FOSC du 02.04.2009, p. 10/4956224). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, lettre a, ORC. Registre journalier No 10148 du 03.07.2009 (05126976 / CH-660.2.221.004-5)

■ **SOFIPRO SA, EN LIQUIDATION**, à Genève, CH-660-0134992-8, financement de projets industriels, de constructions immobilières ou sociaux (FOSC du 02.04.2009, p. 10/4956228). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, lettre a, ORC. Registre journalier No 10149 du 03.07.2009 (05126978 / CH-660.0.134.992-8)

FOSC DU 10 JUILLET 2009, No 131.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

■ **A BRASA, Ferreirinha dos Santos Jorne Pires**, à Genève, rue des Deux-Ponts 23, 1205 Genève, CH-660-1531009-3. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Ferreirinha dos Santos Jorne Pires Adelina, du Portugal, à Vernier. But: café-restaurant A BRASA. Registre journalier No 10150 du 06.07.2009 (05131302 / CH-660.1.531.009-3)

■ **ACROPOLIS SWISS SA**, à Genève, rue de Rive 4, c/o Abdallah Chatila SA, 1204 Genève, CH-660-1528009-5. Nouvelle société anonyme. Statuts du 24.06.2009. But: achat, vente, exploitation, location et construction de tous immeubles en Suisse (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle

Suisse du Commerce. Administration: Protopapas Paul, d'Afrique du Sud, à Mies, est administrateur unique avec signature individuelle. Selon déclaration de l'administrateur du 24.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10151 du 06.07.2009 (05131304 / CH-660.1.528.009-5)

■ **Agence de voyage Iljazi**, à Genève, rue de Vermont 8, 1202 Genève, CH-660-1535009-6. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Iljazi Ylli, d'Albanie, à Genève. But: agence de voyage. Registre journalier No 10152 du 06.07.2009 (05131306 / CH-660.1.535.009-6)

■ **Atelier Héritier Sàrl**, à Carouge (GE), rue Baylon 2 bis, 1227 Carouge, CH-660-1541009-6. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 22.06.2009. But: exploitation d'un ou plusieurs ateliers de restauration d'œuvres d'art (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associé: Héritier Pierre Antoine, de Savièse, à Genève, pour 20 parts de CHF 1'000. Gérants: l'associé Héritier Pierre Antoine, président, et Morisod Yveline, de Grossaffoltern, à Romont, tous deux avec signature individuelle. Selon déclaration des gérants du 22.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10153 du 06.07.2009 (05131308 / CH-660.1.541.009-6)

■ **Bright Horizon SA**, à Genève, quai du Seujet 30, c/o Reza Ebadi, 1201 Genève, CH-660-1527009-4. Nouvelle société anonyme. Statuts du 25.06.2009. But: commerce de tous produits, toutes opérations financières, tous conseils en gestion ainsi qu'exécution de tout mandat pour le compte de ses clients (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Administration: Ebadi Reza, d'Iran, à Genève, est administrateur unique avec signature individuelle. Organe de révision: Synergie & Partenaires, Société Fiduciaire SA (CH-660-1086989-2), à Genève. Registre journalier No 10154 du 06.07.2009 (05131310 / CH-660.1.527.009-4)

■ **C ZEN, Dumont & Associés**, à Genève, avenue Wendt 16, 1203 Genève, CH-660-1352009-7. Nouvelle société en commandite qui a commencé le 23.04.2009. But: activité de conciergerie s'adressant aux entreprises, à leur employés, à des personnes privées (prestation de services, de conseils et d'organisation y relatives) ainsi que toutes activités s'y rattachant. Associés indéfiniment responsables: Delval Géry, de France, à Ferney-Voltaire, F, Dumont Patrick, de France, à Ornex, F, et Piot Andrée, de France, à Troinex. Associée-commanditaire: Société privée de comptabilité et de gestion SA (CH-660-0575999-7), à Genève, avec une commandite de CHF 8'000. Registre journalier No 10155 du 06.07.2009 (05131312 / CH-660.1.352.009-7)

■ **Chez Martine, Hugel Martine**, à Jussy, route des Prés-Seigneur 27, 1254 Jussy, CH-660-1533009-5. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Hugel Martine, de France, à Cranves-Sales, F. But: café culinaire, bar, petite restauration, crêpes, tartes, gâteaux maison. Registre journalier No 10156 du 06.07.2009 (05131314 / CH-660.1.533.009-5)

■ **Coralie de Saab - «Colie»**, à Genève, place du Bourg-de-Four 4, 1204 Genève, CH-660-1536009-0. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: de Saab Coralie, de Carouge, à Genève. But: vente d'accessoires pour femmes ainsi que des objets de décoration. Registre journalier No 10157 du 06.07.2009 (05131316 / CH-660.1.536.009-0)

■ **Dewel Joailliers S.à.r.l.**, à Genève, boulevard Georges-Favon 34, c/o Easy Entrepreneur LLC, 1204 Genève, CH-660-1534009-1. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 22.06.2009. But: création en haute joaillerie (cf. statuts

pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit. Associés: Rospide Olivier, de France, à Andilly, F, pour 80 parts de CHF 100, et Favre Jean-Marie, de France, à Andilly, F, pour 120 parts de CHF 100. Gérants: les associés Rospide Olivier, président, et Favre Jean-Marie, et Favre Henri, de Neuchâtel, à Auvernier, tous avec signature individuelle. Selon déclaration des gérants du 22.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10158 du 06.07.2009 (05131318 / CH-660.1.534.009-1)

■ **Everotransport - Aparco**, à Vernier, chemin de l'Ecu 14, 1219 Châtelaine, CH-660-1423009-4. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Aparco Eber, d'Italie, à Vernier. But: service de livraison, déménagement, conciergerie. Registre journalier No 10159 du 06.07.2009 (05131320 / CH-660.1.423.009-4)

■ **Fleury**, à Meyrin, rue du Pré-de-la-Fontaine 15, 1217 Meyrin, CH-660-1524009-7. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Fleury William, de France, à Annemasse, F. But: vente de matériel pour les énergies pour le développement durable, énergie renouvelable. Registre journalier No 10160 du 06.07.2009 (05131322 / CH-660.1.524.009-7)

■ **GETIS ENGINEERING Sàrl**, à Genève, chemin Colladon 10, 1209 Genève, CH-660-1530009-2. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 24.06.2009. But: exploitation d'un bureau d'étude technique pour le bâtiment (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associés-gérants: Gibart Luc, de France, à Cernex, F, pour 30 parts de CHF 100 et 7 parts de CHF 1'000, président, et Estoppey Samuel, de Trey, à Meyrin, pour 30 parts de CHF 100 et 7 parts de CHF 1'000, tous deux avec signature individuelle. Selon déclaration des gérants du 24.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10161 du 06.07.2009 (05131324 / CH-660.1.530.009-2)

■ **JASARI Genève**, à Genève, rue du Mont-Blanc 5, 1201 Genève, CH-660-1540009-1. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Jasari Burim, de Macédoine, à Vernier. But: boutique de vêtements pour hommes. Registre journalier No 10162 du 06.07.2009 (05131326 / CH-660.1.540.009-1)

■ **KAGURA Capital SA**, à Genève, cours de Rive 11, 1204 Genève, CH-660-1538009-9. Nouvelle société anonyme. Statuts du 24.06.2009. But: conseils et activités dans le domaine de la gestion de patrimoines privés ou de sociétés incluant la conception, gestion, conseil et commercialisation de fonds de placement et de tout autre véhicule de placement collectif, ainsi que prestations de services et activités administratives et de recherches liées à ce but (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'200, entièrement libéré, divisé en 10'020 actions de CHF 10, nominatives, liées selon statuts. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: pli recommandé ou fax. Administration: Guntern Yves, de Brigue, à Genève, président, Satterfield Christopher, des USA, à Collonge-Bellerive, secrétaire, et Katri Morris, de et à Genève, tous trois avec signature individuelle. Selon déclaration du conseil d'administration du 24.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10163 du 06.07.2009 (05131328 / CH-660.1.538.009-9)

■ **Le P'tit Océan, Filipe Ferreira**, à Genève, chemin des Coudriers 50, 1209 Genève, CH-660-1532009-4. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Filipe Ferreira José Carlos, du Portugal, à Genève. But: café-restaurant. Registre journalier No 10164 du 06.07.2009 (05131330 / CH-660.1.532.009-4)

■ **m + n architectes Sàrl**, à Genève, chemin de la Gravière 8, 1227 Les Acacias, CH-660-1462009-0. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 17.06.2009. But: exploitation d'un atelier d'architecture et prestations s'y rapportant (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Apport en nature et reprise de biens: l'entreprise exploitée jusqu'ici sous la raison individuelle «Raphael Niogret», à Genève (CH-660-1166009-8), selon contrat du 17.06.2009 et bilan au 31.12.2008 comportant un actif de CHF 34'894.10 et un passif envers les tiers de CHF 6'460.35, soit un actif net de CHF 28'433.75, en contrepartie duquel sont remises 200 parts de CHF 100, le solde étant porté au crédit de l'apporteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associé-gérant: Niogret Raphael, de France, à Genève, pour 200 parts de CHF 100, avec signature individuelle. Selon déclaration du gérant du 17.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10165 du 06.07.2009 (05131332 / CH-660.1.462.009-0)

■ **MALLET - Paysage**, à Bernex, rue de Bernex 222, 1233 Bernex, CH-660-1525009-2. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Mallet Loïc, de Bernex, à Confignon. But: entretien et création de jardins. Registre journalier No 10166 du 06.07.2009 (05131334 / CH-660.1.525.009-2)

■ **M.D. Cleaning, Mujaj**, à Genève, rue de Montchoisy 20, 1207 Genève, CH-660-1526009-3. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Mujaj Faik, du Kosovo, à Genève. But: entreprise de peinture et de nettoyage. Registre journalier No 10167 du 06.07.2009 (05131336 / CH-660.1.526.009-3)

■ **MTS Rigoulet & Co**, à Genève, avenue de Châtelaine 43, 1203 Genève, CH-660-1279009-8. Nouvelle société en nom collectif qui a commencé le 01.07.2009. Objet: menuiserie-ébénisterie. Associés: Rigoulet José, de France, à Versoix, et Rigoulet Julien-Philippe, de France, à Meyrin; lesquels signent collectivement à deux. Registre journalier No 10168 du 06.07.2009 (05131338 / CH-660.1.279.009-8)

■ **Partners Capital SA**, à Genève, rue du Rhône 29, 1204 Genève, CH-660-1539009-7. Nouvelle société anonyme. Statuts du 25.06.2009. But: toutes activités de conseils financiers et administratifs (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 10'000 actions de CHF 10, nominatives, liées selon statuts. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Cittadini Pietro, de et à Coligny, président, et Benguigui Arié, de et à Genève, tous deux avec signature individuelle. Organe de révision: Bonnefous & Cie SA (CH-660-0280976-8), à Genève. Registre journalier No 10169 du 06.07.2009 (05131340 / CH-660.1.539.009-7)

■ **Serenity Wealth Management SA**, à Carouge (GE), rue du Tir-au-Canon 4, 1227 Carouge, CH-660-1529009-1. Nouvelle société anonyme. Statuts du 24.06.2009. But: toutes activités financières, notamment conseil et gestion de fortune, services financiers, études et conseils en matière de placements, exécution de mandats et investissements; prise de participations et opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, à l'exclusion de toutes opérations prohibées par la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger du 16 décembre 1983 (LFAIE) (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Main Aldo-Régis, de Chalais, à Genève, est administrateur unique avec signature individuelle. Selon déclaration de l'administrateur du 24.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10170 du 06.07.2009 (05131342 / CH-660.1.529.009-1)

(Suite page suivante)

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

MUTATIONS

■ **Abrilloc Chancy Sàrl**, à Chancy, CH-660-0765998-3, location de tentes, etc. (FOSC du 27.04.1998, p. 2824). Selon déclaration du gérant du 04.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 10171 du 06.07.2009 (05131344 / CH-660.0.765.998-3)

■ **Accutrol Sàrl**, à Genève, CH-550-1044114-0, commerce de tout produit dans le domaine industriel, etc. (FOSC du 15.12.2006, p. 8/3683996). Par suite du transfert de son siège à Grandson, la société est inscrite au registre du commerce du canton de Vaud; par conséquent, elle est radiée d'office du registre de Genève.

Registre journalier No 10269 du 06.07.2009 (05131538 / CH-550.1.044.114-0)

■ **Alan Sàrl**, à Genève, CH-660-1321997-2, opérations financières et d'investissements, etc. (FOSC du 21.08.1997, p. 6095). Selon déclaration du gérant du 29.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 10172 du 06.07.2009 (05131346 / CH-660.1.321.997-2)

■ **AMI (SUISSE) Sàrl**, à Genève, CH-660-2234002-8, achat, gestion, import-export, leasing, etc. (FOSC du 26.11.2002, p. 6). Selon déclaration d'un gérant du 26.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 10173 du 06.07.2009 (05131348 / CH-660.2.234.002-8)

■ **APMI - Atrium Portfolio Management and Investment SA**, à Genève, CH-660-0400007-4, toute étude en matière de placement de capitaux, etc. (FOSC du 28.01.2009, p. 8/4850212). Les administrateurs De Melo Do Rego Correia De Sampaio Nuno Maria, Levy Maurice Yigal, et Retord Pierre, signent désormais collectivement à deux. de Campos Rodrigues Prieto Filipe José, maintenant domicilié à Genève, et Nicolau Osvaldo José Sancho, ont été nommés membres du conseil d'administration avec signature collective à deux; leur procuration est radiée.

Registre journalier No 10174 du 06.07.2009 (05131350 / CH-660.0.400.007-4)

■ **Aqua Planning SA**, à Anières, CH-660-0148984-4, commerce de matériels nautiques (FOSC du 16.03.1984, p. 943). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Nouveaux statuts du 24.06.2009. Selon déclaration de l'administrateur du 24.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 10175 du 06.07.2009 (05131352 / CH-660.0.148.984-4)

■ **ARC GLOBAL PARTNERS SA**, à Genève, CH-660-0460007-7, gestion et administration des sociétés du groupe ARC GLOBAL PARTNERS (FOSC du 11.07.2008, p. 7/4570094). Signature collective à deux a été conférée à Benn Mark, de et à Genthod, directeur.

Registre journalier No 10176 du 06.07.2009 (05131354 / CH-660.0.460.007-7)

■ **Arcanne Design Sàrl**, à Pregny-Chambésy, CH-660-0289001-3, agence en communication, etc. (FOSC du 09.02.2001, p. 1020). Selon déclaration du gérant du 23.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 10177 du 06.07.2009 (05131356 / CH-660.0.289.001-3)

■ **Aulis Sàrl**, à Genève, CH-660-0580993-8, conseils en relations bilatérales de la Suisse avec les pays de l'ancienne URSS, etc. (FOSC du 05.09.2007, p. 6/4096886). Selon déclaration des gérants du 18.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 10178 du 06.07.2009 (05131358 / CH-660.0.580.993-8)

■ **Axia Investments SA**, à Genève, CH-660-1667999-3, gestion et administration de biens pour le compte de tiers (FOSC du 23.07.2008, p. 9/4587056). Communication aux actionnaires: pli recommandé ou fax. Nouveaux statuts du 24.06.2009. Selon déclaration du conseil d'administration du 24.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce

à un contrôle restreint. PricewaterhouseCoopers SA n'est plus organe de révision. Registre journalier No 10179 du 06.07.2009 (05131360 / CH-660.1.667.999-3)

■ **Azur Cuisines Sàrl**, à Meyrin, CH-660-1426006-5, conception, vente, installation et réparation de cuisine, etc. (FOSC du 14.12.2006, p. 9/3681024). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communication aux associés: par lettre recommandée. Nouveaux statuts du 22.06.2009. L'associé-gérant Naumann Jean-Paul, nommé président, continue à signer individuellement. Selon déclaration des gérants du 22.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 10180 du 06.07.2009 (05131362 / CH-660.1.426.006-5)

■ **BeOnNet Development Sàrl**, à Genève, CH-660-1207005-9, toute assistance aux sociétés, etc. (FOSC du 14.06.2005, p. 7). Par suite du transfert de son siège à Bulle, la société est inscrite au registre du commerce du canton de Fribourg; par conséquent, elle est radiée d'office du registre de Genève.

Registre journalier No 10270 du 06.07.2009 (05129550 / CH-660.1.207.005-9)

■ **Capa Negra, Arifi**, à Genève, CH-660-7603008-9, exploitation d'un restaurant kebab (FOSC du 26.11.2008, p. 7/4750504). La procuration de Raimundo Borges Alcides est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Babin de Sousa Alves Marie-Lorraine, de Morrens, à Plan-les-Ouates.

Registre journalier No 10181 du 06.07.2009 (05131364 / CH-660.7.603.008-9)

■ **Caterpillar Commercial Holding Sàrl**, à Genève, CH-170-3020285-9, acquérir, détenir et vendre en tant qu'actionnaire d'autres sociétés financières, etc. (FOSC du 21.07.2006, p. 6/3476738). Thompson Mark A. n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Nouveau gérant: Guse Steven L., des USA, à Vandœuvre, président, avec signature individuelle.

Registre journalier No 10182 du 06.07.2009 (05131366 / CH-170.3.020.285-9)

■ **Caterpillar International Investments Sàrl**, à Genève, CH-660-2165999-4, acquérir, détenir et vendre en tant qu'actionnaire d'autres sociétés financières, etc. (FOSC du 27.06.2005, p. 8/2901514). Thompson Mark A. n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Nouveaux gérants: Guse Steven L., des USA, à Vandœuvre, président, et Parsons Giles A., de Grande-Bretagne, à Coligny, lesquels signent individuellement.

Registre journalier No 10183 du 06.07.2009 (05131368 / CH-660.2.165.999-4)

■ **Caterpillar Investment One Sàrl**, à Genève, CH-660-2642006-4, agir comme associée dans des sociétés de personnes, etc. (FOSC du 03.06.2008, p. 8/4503380). Thompson Mark A. n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Nouveau gérant: Guse Steven L., des USA, à Vandœuvre, président, avec signature individuelle.

Registre journalier No 10184 du 06.07.2009 (05131370 / CH-660.2.642.006-4)

■ **Caterpillar Investment Two Sàrl**, à Genève, CH-660-2831007-3, agir comme associée dans des sociétés de personnes, etc. (FOSC du 03.06.2008, p. 8/4503382). Thompson Mark A. n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Nouveau gérant: Guse Steven L., des USA, à Vandœuvre, président, avec signature individuelle.

Registre journalier No 10185 du 06.07.2009 (05131372 / CH-660.2.831.007-3)

■ **Caterpillar Overseas Credit Corporation Sàrl**, à Genève, CH-660-0145968-7, accorder des facilités de crédit, etc. (FOSC du 13.12.2006, p. 8/3679486). Thompson Mark A. n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Le gérant Vittecoq Gérard R., nommé président, continue à signer individuellement. Nouveau gérant: Guse Steven L., des USA, à Vandœuvre, avec signature individuelle.

Registre journalier No 10186 du 06.07.2009 (05131374 / CH-660.0.145.968-7)

■ **Caterpillar Overseas Sàrl**, à Genève, CH-660-0367960-6, détention et gestion de participations, etc. (FOSC du 24.11.2005, p. 6/3118536). Thompson Mark A. n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Le gérant Vittecoq Gérard R., nommé président, continue à signer individuellement. Nouveau gérant: Guse

Steven L., des USA, à Vandœuvre, avec signature individuelle.

Registre journalier No 10187 du 06.07.2009 (05131376 / CH-660.0.367.960-6)

■ **Caterpillar Product Development Sàrl**, à Genève, CH-660-2418002-0, développement de tous produits, etc. (FOSC du 27.06.2005, p. 8/2901516). Thompson Mark A. n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Le gérant Johnson Craig A., nommé président, continue à signer individuellement. Nouveau gérant: Guse Steven L., des USA, à Vandœuvre, avec signature individuelle.

Registre journalier No 10188 du 06.07.2009 (05131378 / CH-660.2.418.002-0)

■ **Caterpillar Sàrl**, à Genève, CH-660-1229997-6, acheter, vendre, importer, exporter des biens mobiliers, etc. (FOSC du 11.05.2009, p. 9/5012920). Thompson Mark A. n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Nouveau gérant: Guse Steven L., des USA, à Vandœuvre, avec signature individuelle.

Registre journalier No 10189 du 06.07.2009 (05131380 / CH-660.1.229.997-6)

■ **CDR divorce.ch Sàrl**, à Collonge-Bellerive, CH-660-1361007-6, tous services de renseignement en matière juridique (FOSC du 11.06.2007, p. 9/3968832). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communication aux associés: par lettre recommandée. Nouveaux statuts du 23.06.2009. L'associé-gérant Hornung Douglas est nommé président. Selon déclaration des gérants du 23.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 10190 du 06.07.2009 (05131382 / CH-660.1.361.007-6)

■ **Clarins B.V. Apeldoorn, succursale de Plan-les-Ouates**, à Plan-les-Ouates, CH-660-0270991-7, exploitation de produits cosmétiques, etc. (FOSC du 16.10.2001, p. 8067). Les pouvoirs de Coulet Francis (décédé) sont radiés. Registre journalier No 10191 du 06.07.2009 (05131384 / CH-660.0.270.991-7)

■ **Clarins Groupe Sàrl, Luxembourg, succursale de Plan-les-Ouates, près de Genève**, à Plan-les-Ouates, CH-660-2300001-0, prise de participation, etc. (FOSC du 07.12.2001, p. 9639). Les pouvoirs de Coulet Francis (décédé) sont radiés. Registre journalier No 10192 du 06.07.2009 (05131386 / CH-660.2.300.001-0)

■ **CLIVAZ ENTREPRISE GENERALE SA**, à Lancy, CH-660-2256998-9, étude et exécution de travaux de construction, etc. (FOSC du 03.09.2007, p. 7/4093276). Clivaz Paul n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Clivaz Jean-Paul, nommé président, continue à signer collectivement à deux.

Registre journalier No 10193 du 06.07.2009 (05131388 / CH-660.2.256.998-9)

■ **Comptoir du bureau Ghelmini SA**, à Carouge (GE), CH-660-0174962-8, achat et vente de machines et mobilier de bureau (FOSC du 26.02.1998, p. 1427). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Nouveaux statuts du 23.06.2009. Les pouvoirs de Mayaud Jean sont radiés. Selon déclaration de l'administratrice du 23.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Fiduciaire Pierre Gardet SA n'est plus organe de révision.

Registre journalier No 10194 du 06.07.2009 (05131390 / CH-660.0.174.962-8)

■ **Cosmo Trade Resources SA**, à Genève, CH-660-0381999-8, services, gestion et conseils en matières financières, etc. (FOSC du 23.02.2005, p. 6/2714664). Administration: Rey Cécile, nommée présidente, laquelle continue à signer individuellement, et De Mitri Alain, de Carouge (GE), à Meyrin, avec signature collective à deux.

Registre journalier No 10195 du 06.07.2009 (05131392 / CH-660.0.381.999-8)

■ **Créadiffusion Sàrl**, à Genève, CH-660-0068997-8, travaux d'impression, de reproduction, etc. (FOSC du 20.02.2002, p. 6). Nouvelle adresse: rue du 31-Décembre 47, c/o FORACT SA, 1207 Genève. Division de la part de CHF 19'000 de l'associée Cornu Savika en 19 parts de CHF 1'000. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préfé-

rence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Nouveaux statuts du 22.06.2009. Cornu Célia n'est plus gérante; ses pouvoirs sont radiés. Gérant: Cornu Jean-Daniel, de Villars-Mendraz, à Pregny-Chambésy, avec signature individuelle. Selon déclaration du gérant du 22.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 10196 du 06.07.2009 (05131394 / CH-660.0.068.997-8)

■ **CSM Confort, Soutien, Mobilité Sàrl**, à Collonge-Bellerive, CH-660-0333006-5 (FOSC du 13.02.2006, p. 7/3240596). Selon déclaration de la gérante du 08.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 10197 du 06.07.2009 (05131396 / CH-660.0.333.006-5)

■ **DAVED SA**, à Genève, CH-660-7582008-7, acquisition, détention et exploitation d'un avion (FOSC du 24.11.2008, p. 10/4746162). Augmentation ordinaire du capital-actions porté de CHF 100'000 à CHF 6'000'000 par l'émission de 59'000 actions de CHF 100, nominatives. Capital-actions: CHF 6'000'000, entièrement libéré, divisé en 60'000 actions de CHF 100, nominatives. Statuts modifiés le 26.06.2009. De Picciotto Edgar, de Vandœuvre, à Genève, est membre et président du conseil d'administration avec signature individuelle.

Registre journalier No 10198 du 06.07.2009 (05131398 / CH-660.7.582.008-7)

■ **DB DIFFUSION Sàrl**, à Genève, CH-660-0571004-7, fabrication, importation, exportation, commerce, etc. (FOSC du 18.03.2004, p. 7/2173116). Selon déclaration des gérants du 30.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 10199 du 06.07.2009 (05131400 / CH-660.0.571.004-7)

■ **DBM synergie Sàrl**, à Chêne-Bougeries, CH-660-0918002-9, organisation d'événements para-hôtelières, etc. (FOSC du 18.06.2009, p. 13/5076590). Capital porté de CHF 20'000 à CHF 100'000 par augmentation de la part de l'associé-gérant Bolumar Bertrand André Thomas de CHF 10'000 à CHF 90'000, entièrement libérée par compensation de créance à hauteur de CHF 80'000. Statuts modifiés le 02.06.2009. Transformation: la société à responsabilité limitée a été transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 02.06.2009 et bilan au 31.12.2008, présentant des actifs de CHF 418'966 et des passifs envers les tiers de CHF 320'052, contre attribution

aux associés de 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouvelle raison sociale: **DBM Prestige Réceptions SA**. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 02.06.2009. Administration: Bolumar Bertrand André Thomas, président, et Vallet Frédéric, jusqu'ici gérants, et Jarlet Philippe, de Stein, à Gland; signature individuelle du président et signature collective à deux des autres membres du conseil d'administration. La procuration de Léchaire Paola est radiée. Selon déclaration du conseil d'administration du 02.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 10200 du 06.07.2009 (05131402 / CH-660.0.918.002-9)

■ **DCM Diffusion SA**, à Genève, CH-660-0351985-7, commercialisation de produits et articles se rapportant à la confection (FOSC du 22.08.1997, p. 6131). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Nouveaux statuts du 24.06.2009. Selon déclaration de l'administrateur du 24.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Fiduciaire Pierre Gardet SA n'est plus organe de révision.

Registre journalier No 10201 du 06.07.2009 (05131404 / CH-660.0.351.985-7)

■ **Douceurs du coeur Sàrl**, à Versoix, CH-660-0649006-7, exploitation de boulangeries, sandwicheries, pâtisseries, etc. (FOSC du 22.03.2006, p. 7/3298090). Nouvelle adresse: chemin de Pont-Céard 24, 1290 Versoix.

Registre journalier No 10202 du 06.07.2009 (05131406 / CH-660.0.649.006-7)

■ **Ebrex Food Services Sàrl**, à Genève, CH-170-4002180-1, commerce d'aliments et de machines fabriquées, etc. (FOSC du 08.06.2009, p. 9/5055242). Organe de révision: PricewaterhouseCoopers SA (CH-660-1784998-4), succursale à Genève. Registre journalier No 10203 du 06.07.2009 (05131408 / CH-170.4.002.180-1)

■ **ELITYS SA**, à Meyrin, CH-660-1545005-2, ingénierie, conseil dans les technologies industrielles (FOSC du 23.04.2009, p. 9/4987038). Statuts modifiés le 15.06.2009 sur des points non soumis à publication. Rebourg Philippe n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Administration: Marcel Pierre, de France, à Fourquevaux, F, président, et Valentini Christian, jusqu'ici président, tous deux avec signature individuelle; les pouvoirs du second sont modifiés dans ce sens. Registre journalier No 10204 du 06.07.2009 (05131410 / CH-660.1.545.005-2)

■ **ER Participations SA**, à Genève, CH-660-1494007-4, détention de participations (FOSC du 28.06.2007, p. 9/3997784). Conversion des 1'400 actions de CHF 500, jusqu'ici au porteur, en actions nominatives, liées selon statuts. Capital-actions: CHF 700'000, entièrement libéré, divisé en 1'400 actions de CHF 500, nominatives, liées selon statuts. Communication aux actionnaires: lettre recommandée ou citation remise contre récépissé. Nouveaux statuts du 18.06.2009.

Registre journalier No 10205 du 06.07.2009 (05131412 / CH-660.1.494.007-4)

■ **EVM Electro Menager Sàrl**, à Genève, CH-660-2166007-0, importation et distribution d'appareils ménagers, etc. (FOSC du 20.09.2007, p. 5/4118874). Selon déclaration du gérant du 22.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 10206 du 06.07.2009 (05131414 / CH-660.2.166.007-0)

■ **Expat Assistance Sàrl**, à Versoix, CH-660-2862007-3, assistance à l'établissement et installation des étrangers en Suisse et en France voisine (FOSC du 30.11.2007, p. 6/4225222). Division de la part de CHF 19'000 en 19 parts de CHF 1'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Communication aux associés: par lettre. Nouveaux statuts du 02.06.2009. L'associée-gérante Decré Monique, nommée présidente, continue à signer individuellement. Selon déclaration des gérants du 02.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 10207 du 06.07.2009 (05131416 / CH-660.2.862.007-3)

■ **Expérience 7 SA**, à Carouge (GE), CH-660-1408000-8, activités de conseils en entreprises, etc. (FOSC du 03.03.2006, p. 7/3270832). «Fiduciaire Ratio SA» n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: VALLEA, Société Fiduciaire (CH-660-0179009-3), à Genève.

Registre journalier No 10208 du 06.07.2009 (05131418 / CH-660.1.408.000-8)

■ **Factofin SA**, à Plan-les-Ouates, CH-660-1241997-4, activité financière, plus particulièrement facturation, etc. (FOSC du 08.02.2005, p. 7/2691086). Coulet Francis n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés.

Registre journalier No 10209 du 06.07.2009 (05131420 / CH-660.1.241.997-4)

■ **Finaxer (Suisse) Sàrl**, à Genève, CH-660-0764007-1, activités de gestion de participations et de placements de trésorerie depuis la Suisse (FOSC du 09.04.2009, p. 10/4968144). Nouvelle raison sociale: **Denron Investments Sàrl**. Statuts modifiés le 12.06.2009. FINAXER n'est plus associée; ses parts de CHF 99'000 et de CHF 1'000 ont été cédées à la société Merlis S.à r.l., à Luxembourg, LUX, nouvelle associée pour une part de CHF 99'000 et une part de CHF 1'000. Registre journalier No 10210 du 06.07.2009 (05131422 / CH-660.0.764.007-1)

■ **F.I.T. Faerber International Trading SA**, à Genève, CH-660-1029001-2, sur le plan international, commerce, courtage, transformation et fabrication à l'étranger de bijoux et de pierres précieuses, etc. (FOSC du 14.04.2009, p. 8/4970730). Communication aux actionnaires: lettre recommandée ou télécopie. Nouveaux statuts du 05.06.2009.

Registre journalier No 10211 du 06.07.2009 (05131424 / CH-660.1.029.001-2)

(Suite en page 11)

URGENCES

Urgences sanitaires,
SOS ambulances: 144.

Police: 117.

Service du feu: 118.

Service d'urgence –

Médecins à domicile

Service Rendez-vous Rapides

(Association des médecins):

tél. 022 322 20 20.

SOS Médecins à domicile

(24 h sur 24): tél. 022 748 49 50.

SOS Infirmières (24 h sur 24):

tél. 022 420 24 64.

Maternité et gynécologie

(32, boulevard de la Cluse):

tél. 022 372 33 11.

Urgences obstétricales

(accouchements): tél. 022 382 42 36.

Urgences gynécologiques:

tél. 022 382 68 16.

Policlinique chirurgie et médecine:

jour et nuit, 022 372 64 08.

Pédiatrie: Hôpital des enfants:

permanence téléphonique

24 h sur 24, tél. 022 382 45 55,

47, avenue de la Roseaie.

Clinique de Carouge

1, avenue du Cardinal-Mermillod,

1227 Carouge, 24 h sur 24,

tél. 022 309 45 45.

Clinique des Grangettes:

tél. 022 305 04 58,

7, chemin des Grangettes,

Chêne-Bougeries, lundi-vendredi

sur rendez-vous 18 h-24 h, week-end

et fériés sur rendez-vous 8 h-24 h.

Hôpital de la Tour:

tél. 022 719 61 00, 24 h sur 24

3, avenue J.-D.-Maillard, Meyrin.

Association des chiropraticiens:

du lundi au vendredi de 8 h à 18 h,

samedi, dimanche et jours fériés

de 8 h à 13 h, tél. 022 781 82 00.

Association des médecins-

dentistes de Genève: service

d'urgence, tous les jours, y compris

dimanche et jours fériés,

de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Du 20 au 29 juillet:

Danièle Tasev,

19, rue des Pâquis,

tél. 022 732 92 32.

Cliniques dentaires-urgences

et tous soins: du lundi au vendredi

de 8 h à 19 h, samedi de 8 h à 17 h,

dimanche et jours fériés de 9 h

à 17 h, en alternance: Champel,

rive gauche, 5, chemin Malombré,

tél. 022 346 64 44; Servette,

rive droite, 60, avenue Wendt,

tél. 022 733 98 00.

Prothèses dentaires cassées:

Service de réparation A.L.P.D.S.

7/7, de 9 h à 17 h, tél. 079 334 25 61.

Vétérinaires:

0900 83 83 43 ou 0900 VETEGE

(1,50 F/minute).

HUG - Base hélicoptère Rega 15:

tél. 144 ou 1414.

Services industriels de Genève:

permanence téléphonique

24 h sur 24, tél. 022 420 88 11,

2, chemin du Château-Bloch, Vernier.

La Main tendue (24 h sur 24):

143 ou 022 328 28 28.

Renseignements: 1811.

Service de l'heure: 161.

Prévisions météorologiques: 162.

Centrale des taxis: 022 33 141 33.

Secours routier (jour et nuit), numéro

d'appel pour la Suisse romande: 140.

IMPRESSUM**Editeur:**

Chancellerie d'Etat de la

République et canton de Genève

Rue de l'Hôtel-de-Ville 2

Case postale 3964, 1211 Genève 3

Publicité et abonnements:

publicitas

Rue de la Synagogue 35

Case postale 5845, 1211 Genève 11

tél. 022 807 34 00, fax 022 807 35 25

faoge@publicitas.ch

Modules:

largeur 55 mm / hauteur 32 mm

noir/blanc Fr. 85.- / quadri Fr. 120.-

Impression:

Atar Roto Presse SA,

Genève – Rue des Sablières 13

Z.I. Satigny - CP 565 - 1214 Vernier

AUTORISATIONS**AUTORISATIONS**

Publication FAO du 22 juillet 2009

Département des constructions et des technologies de l'information

OFFICE DES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Requête n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	Dérogradation demandées			Zone de construction*	Parcelle	File	Commune et lieu	Propriétaire de la parcelle
				LDTR	LCI	LALAT					
APA 27779/2	Association Institut de Lancy	Marmet, P., arch. c/o M Architecture	Pavillons scolaires provisoires: prolongation du délai de démontage	—	—	—	4B	4317, 4318	30, 33	Lancy, 22A, av. Eugène-Lance	Société immobilière La Pelouse
APA 28887	Baumgartner, A.	Bottge, D. et T., arch.	Agrandissement d'une villa et d'un garage, création de jours en toiture et d'une piscine	—	—	—	5	3843, 5050	31	Veyrier, 3, ch. des Argousiers	Baumgartner, A. et N. Y., M. et Mme
APA 29635	Jacopin, C., Mme pour Kammer, J.-F.	—	Agrandissement et rénovation d'une habitation, construction piscine	—	106	—	4B prot.	8528	71	Collonge-Bellerive, 103, ch. de Saint-Maurice	Kammer, J.-F.
APA 30220	PHD Concept Bureau d'études pour Medimage	—	Transformation et aménagement des surfaces aux sous-sol, rez-de-chaussée et 1er étage, installation d'une climatisation	—	—	—	2	1214	34	Eaux-Vives, 1, rte de Florissant	Morel, P., Peyrachon, J., Baille, F., Sartre, C., Mmes
APA 30282	Bodart, S. Y. et R., M. et Mme	Steinfels, J., arch. pour J & M Steinfels Architectes	Remplacement d'une verrière par une dalle de verre et d'un jour en toiture par une lucarne	9	106	—	5, dév. 4B prot.	263	10	Pregny-Chambésy, 4B, ch. de Valérie	Bodart, S. Y. et R., M. et Mme
APA 31054	DCTI - OGC - Direction de la voirie cantonale	—	Aménagement de potelets et barrières antistationnement	—	—	—	4B, 5 dév. 3	3898	15	Vernier, av. de Châteline	DP cantonal
APA 31153	Slimane, B.	—	Aménagement d'une surface pour vente de véhicules	—	—	—	Agr., 4B prot.	557, 560	8	Perly-Certoux, 274, rte de Saint-Julien	Slimane, B. et U., M. et Mme
APA 31173	Commune de Chancy	Privet, G., ing. civil	Installation d'un container enterré pour déchets ménagers	—	—	—	4B prot.	2845	21	Chancy, ch. des Carrés	Commune de Chancy
APA 31372	Alemanno, M., Mme	—	Création d'un bar privé dans une galerie d'art	—	—	—	2	6873	3	Cité, 20, rue Adrien-Lachenal	PSP Real Estate AG
APA 31411	BG Energy, Bongard, G., pour Serex, L., Mme	—	Installation de sondes géothermiques	—	—	27C	Agr.	7311	101	Satigny, 89, rte de Peissy	Serex, L., Mme
APA 31458	Commune de Lancy	—	Aménagement de 2 coussins berlinois	—	—	—	5	3844, 3849	31, 32	Lancy, ch. des Verjus	DP communal
APA 31534	Commune de Troinex	—	Ecole de Troinex: construction d'une marquise vitrée sur l'entrée, sortie préau	—	—	—	4B	10191	7	Troinex, 2, place de la Mairie	Commune de Troinex
101013/2	Ojeh, F. A.	Reynaud, P. et Gaillard, P., arch. associés	Construction d'un hôtel, garage souterrain: transformation intérieure et modification implantation d'un hôtel, installations de sondes géothermiques	—	—	26	5	5362, 6026	33	Collonge-Bellerive, 31, rte de Thonon	Ojeh, F. A.
101314/2	Turretini, M. L., Mme p.a. Alios	Bassi, A. et Carella, R., arch.	Transformation et création de 2 appartements dans les combles, réfection des façades: réfection d'un appartement au 3e étage	9	—	—	1 VV	4739	21	Cité, 1, rue R.-L.-Piachaud	Turretini, M. L., Mme
101818/2	Sanofi SA représenté par Dumitresco, J. et Rival, C.	Picenni, B., arch.	Construction d'un bâtiment industriel: installation de sondes géothermiques	—	—	—	Agr., dév. ind. et art.	10538	53	Satigny, rte de Satigny - 2, rue De-Turretin	Etat de Genève
102420	Explan SA	Velebit, D., arch. pour Artaxe SA	Construction de 3 villas contiguës avec couverts à voitures «Minergie» 25.7%	—	59	—	5	6128	31	Anières, 276, 276A, 276B, rte d'Hermance	Etat de Genève
102610	Romand, J.-A.	Roiron, C., arch. c/o AR-Atelier d'architecture SIA	Transformation et rénovation d'une villa, installation de panneaux solaires en toiture, de sondes géothermiques et d'une éolienne	—	—	27C	Agr.	2313	41	Presinge, 1, La-Renfile	Romand, J.-A.
102815	Boissonnard, R.	Steiger, C., arch.	Aménagement des combles, isolation de façades et remplacement des vitrages, jour en toiture	9	—	—	4B prot.	1311	7	Meinier, 46, rte de Gy	Boissonnard, R.
102842	Société genevoise d'investissements fonciers	Lopreno, M., arch.	Rénovation d'un appartement au rez-de-chaussée	9	—	—	1 VV	5313	27	Cité, 15, Grand-Rue	Société genevoise d'investissements fonciers
102843	Chambers, A. et J., Mme et M.	Alberi, C., arch. pour Empeyta et Alberi Architectures	Surélévation et rénovation d'une villa, véranda	—	—	—	5	6760	41	Collonge-Bellerive, 13, ch. de la Pose-Plate	Chambers, A. et J., Mme et M.
6150	Explan SA	Velebit, D., arch. pour Artaxe SA	Démolition d'une villa et d'une pataugeoire	—	—	—	5	6128	31	Anières, 276, rte d'Hermance	Etat de Genève

LCI = Loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988.

LDTR = Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996.

LALAT = Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987.

Les décisions présentement publiées peuvent faire l'objet de recours auprès de la Commission cantonale de recours en matière administrative, conformément à la loi sur la procédure administrative (délai 30 jours à compter de la présente publication, adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3).

* L'attention du public est attirée sur le fait que certaines zones sont régies par des dispositions spéciales. Toutes indications utiles concernant les zones peuvent être obtenues au Département du territoire, guichet de renseignements de la direction de l'aménagement du canton, 5, rue David-Dufour, 1205 Genève, 5^e étage (9 h-12 h et 14 h-16 h).

** Les travaux font l'objet d'une autorisation de principe prise par arrêté du Conseil d'Etat.

REQUÊTES EN AUTORISATION

REQUÊTES EN AUTORISATION

Publication FAO du 22 juillet 2009

 Département des constructions et des technologies de l'information
 OFFICE DES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Requête n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	Dérogation demandées			Abattage d'arbres**	Zone de construction*	Parcelle	File	Commune et lieu	Propriétaire de la parcelle
				LDTR	LCI	LALAT						
100940/3	Henri Harsch HH SA	Koechlin, Muller et Stucki, arch.	Agrandissement de dépôts et bureaux, création de parkings en sous-sol: diverses modifications intérieures	—	—	—	—	Ind. art.	1800, 2038	53	Carouge, 10, rue Baylon	Fondation pour les terrains industriels de Genève - Henri Harsch HH SA
101948/2	Paratte, A.	Eicher, W., arch. c/o Ariex SA	Transformation d'une villa contiguë (27,5% minergie): modifications diverses du projet initial	—	—	—	—	5	8730	53	Collonge-Bellerive, 19, ch. de Mancy	Paratte, A.
102118/3	Wanner et Nicoles, M. et Mme	Hirt, J.-P. et Beche, M., arch.	2 villas contiguës, 2 garages et 2 vérandas (24,47%): diverses modifications du projet initial	—	—	—	—	5	4517, 4518	11	Chêne-Bourg, 12, ch. de l'Anjoulaz	Wanner et Nicoles, M. et Mme
102993	Paroisse catholique chrétienne de Lancy-Carouge	Ortis, J.-P. et Bornand, G., arch. c/o Ortis & Bornand Association de bureaux d'architectes	Construction d'un immeuble de logements, installation de sondes géothermiques	—	11	—	Oui	4B	1969	30	Lancy, 1, ch. du 1er-Août	Paroisse catholique chrétienne de Lancy-Carouge
102994	Glatz, P.	Dunant, E., arch.	Construction d'une piscine	—	—	—	—	5	808	12	Chêne-Bougeries, 8, ch. des Grangettes	Glatz, P. et Golay, A., Mme
102995	Bourquin-Germond, K., Mme	Bonjour, P.-A., arch.	Agrandissement villa pour création d'un logement, abri à voiture	—	59	—	—	5	7044	74	Collonge-Bellerive, 20, ch. du Nantet	Bourquin-Germond, K., Mme
102996	CA Consulting Immobilier Sàrl p.a. Fiduciaire Patrick Tritten	Baumann, C., arch. c/o BM Architectes	Transformation d'un rural	—	—	—	—	Agr.	631	39	Anières, 71, ch. du Pont-des-Golettes	CA Consulting Immobilier Sàrl
6256	CA Consulting Immobilier Sàrl p.a. Fiduciaire Patrick Tritten	Baumann, C., arch. c/o BM Architectes	Démolition d'un hangar	—	—	—	—	Agr.	631	39	Anières, 71, ch. du Pont-des-Golettes	CA Consulting Immobilier Sàrl

B. Demandes préalables

18200	Garage rue Dancet SA	Bernasconi, G., arch. c/o Geti SA	Construction d'un immeuble de logements	—	—	—	—	2	2308	43	Plainpalais, 4, rue Dancet	Bernasconi, G. et Casonato, F.
-------	----------------------	-----------------------------------	---	---	---	---	---	---	------	----	----------------------------	--------------------------------

LCI = Loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988.

LDTR = Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996.

LALAT = Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987.

Durant les 30 jours à compter de la présente publication, les dossiers ainsi que les éventuels rapports d'impact peuvent être consultés au Département des constructions et des technologies de l'information, office des autorisations de construire, 5, rue David-Dufour, 1205 Genève, 4e étage (9 h-12 h).

Les observations éventuelles doivent lui être adressées dans le même délai.

* L'attention du public est attirée sur le fait que certaines zones sont régies par des dispositions spéciales.

Toutes indications utiles concernant les zones peuvent être obtenues au Département du territoire, guichet de renseignements de la direction de l'aménagement du canton, 5, rue David-Dufour, 1205 Genève, 5e étage (9 h-12 h et 14 h-16 h).

** La présente publication vaut publication de la requête en autorisation d'abattage d'arbres.

Ce dernier dossier peut être consulté, dans les 30 jours, au Département du territoire,

Domaine nature et paysage, 7, rue des Batoirs, 1205 Genève, de 8 h 30 à 12 h.

Les observations éventuelles doivent lui être soumises dans le même délai.

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **Fondation Astural**, à Lancy, CH-660-0781990-7, soutenir, promouvoir et rendre possible l'activité de l'association «Astural», etc. (FOSC du 11.06.2008, p. 8/4518378). Les pouvoirs de Buensod François, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Lenoir Thierry, de Genève, à Collonge-Bellerive, est membre du conseil avec signature collective à deux. Registre journalier No 10212 du 06.07.2009 (05131426 / CH-660.0.781.990-7)

■ **Fondation de prévoyance MERCER (Switzerland) SA**, à Chêne-Bourg, CH-660-0652000-2 (FOSC du 23.04.2008, p. 7/4444276). Les pouvoirs de Hannah Cameron, Demarmels Klausar Ricarda et Petit Jean-Gabriel, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Huber Christine, nommée vice-présidente, continue à signer collectivement à deux. McGuinness Fergal, d'Irlande, à Horgen, président, Peterhoff Daniela, d'Allemagne, à Kilchberg, et Stolz Daniel, de Buch am Irchel, à Elsau, sont membres du conseil avec signature collective à deux. Registre journalier No 10213 du 06.07.2009 (05131428 / CH-660.0.652.000-2)

■ **Fondation Genevoise de Lutte contre la Mucoviscidose**, à Russin, CH-660-3169007-5, aider et soutenir les enfants et les adultes souffrant de la mucoviscidose, etc. (FOSC du 02.06.2009, p. 10/5043610). Par suite de changement d'état civil, Barbier Katia porte maintenant le nom Droz Katia. Registre journalier No 10214 du 06.07.2009 (05131430 / CH-660.3.169.007-5)

■ **FONGEVA SA**, à Genève, CH-660-1606002-5, analyses, sur le plan national

et international, etc. (FOSC du 21.06.2007, p. 7/3986258). Administration: Muller Gilbert, nommé président, Goeking Christian, maintenant domicilié à Cologny, jusqu'ici président, lesquels continuent à signer collectivement à deux. Registre journalier No 10215 du 06.07.2009 (05131432 / CH-660.1.606.002-5)

■ **FORUM COMMODITIES SA**, à Genève, CH-660-1428000-3, exécution d'opérations commerciales (FOSC du 20.11.2007, p. 7/4209124). Nouveaux statuts du 23.06.2009. Selon déclaration du conseil d'administration du 23.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. MAZARS CORESA n'est plus organe de révision. La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 23.06.2009. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **FORUM COMMODITIES SA, en liquidation**. Eigenmann Roland, Graf Fritz et Tossic Jezdimir ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Liquidatrice: FIGEST CONSEIL SA (CH-660-0181981-6), à Genève. Adresse de liquidation: rue du Conseil-Général 20, c/o FIGEST CONSEIL SA, 1205 Genève. Registre journalier No 10216 du 06.07.2009 (05131434 / CH-660.1.428.000-3)

■ **Frédéric Dawance Sàrl**, à Genève, CH-660-1339002-3, conseil en gestion, marketing, commerce et édition (FOSC du 13.12.2004, p. 7/2587252). Selon déclaration du gérant du 29.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10218 du 06.07.2009 (05131436 / CH-660.1.339.002-3)

■ **Giuseppe Furcolo Sàrl**, à Satigny, CH-660-0171003-4, activités d'une entreprise de maçonnerie, etc. (FOSC du 28.01.2003, p. 7). Selon déclaration du gérant du 18.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10219 du 06.07.2009 (05131438 / CH-660.0.171.003-4)

■ **Globostore SA**, à Genève, CH-660-6220008-1, édition, développement et vente de programmes PC, etc. (FOSC du 09.06.2008, p. 7/4512814). Calame Gérald n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Administration: Rossi Jacques-Michel, de Poschivo, à Veyrier, président, et Jottrand Pierre, de Saint-Livre, à Nyon, secrétaire, tous deux avec signature collective à deux. Selon déclaration du conseil d'administration du 23.03.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Roberto Bassi & Partners SA (CH-514.3.004.962-2) n'est plus organe de révision. Nouvelle adresse: place de l'Université 7, c/o Cofis SA, 1205 Genève. Registre journalier No 10220 du 06.07.2009 (05131440 / CH-660.6.220.008-1)

■ **Help On Brands Sàrl**, à Genève, CH-660-2377005-0, conseils en stratégie, communication et développement d'activité commerciale et activité liée à ces domaines, notamment toute opération d'achat et vente de produits neufs ou d'occasion dans ce cadre-là, etc. (FOSC du 07.11.2005, p. 6/3091960). Selon déclaration des gérants du 24.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 10221 du 06.07.2009 (05131442 / CH-660.2.377.005-0)

■ **HOME DISTRIBUTION SA**, à Genève, CH-660-1086009-8, commerce de tout bien d'équipement en rapport avec la construction, etc. (FOSC du 11.05.2009, p. 9/5012890). Signature collective à deux, avec l'administrateur a été conférée à Montessuit Patrick, de France, à La Roche-sur-Foron, F, directeur. Registre journalier No 10222 du 06.07.2009 (05131444 / CH-660.1.086.009-8)

■ **HSBC Private Bank (Suisse) SA**, à Genève, CH-660-0074001-4 (FOSC du 09.06.2009, p. 7/5056802). Signature collective à deux, limitée à l'établissement principal, a été conférée à Lynch Christine, de Grande-Bretagne, à Duillier, et Sayegh Rudy, de France, à Genève. Registre journalier No 10223 du 06.07.2009 (05131446 / CH-660.0.074.001-4)

■ **I & P Trust SA**, à Genève, CH-660-1031005-2, analyses, conseil, intermédiation et réalisation d'opérations financières, etc. (FOSC du 01.11.2007, p. 7/4180696). Cofes SA n'est plus organe de révision. Registre journalier No 10224 du 06.07.2009 (05131448 / CH-660.1.031.005-2)

■ **Ingénieurs Civils et Environnement SA**, à Meyrin, CH-660-0643990-4 (FOSC du 04.06.2002, p. 6). Dubois Alain n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Hauri Christian, de Hirschtal, à Genève, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux. Registre journalier No 10225 du 06.07.2009 (05131450 / CH-660.0.643.990-4)

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **INVESTISSIMMO SA**, à Genève, CH-660-1068009-6, toutes opérations immobilières (FOSC du 26.06.2009, p. 13/5095172). Nouvelle raison sociale: **BOITIMMO SA**. Statuts modifiés le 18.06.2009. Registre journalier No 10226 du 06.07.2009 (05131452 / CH-660.1.068.009-6)

■ **INVESTMENT BIRDIE - INBIR Sàrl**, à Genève, CH-660-1368005-1, prise de participations, à l'exception de celles prohibées par la LFAIE, etc. (FOSC du 29.06.2005, p. 8/2907174). Par suite du transfert de son siège à Bulle, la société est inscrite au registre du commerce du canton de Fribourg; par conséquent, elle est radiée d'office du registre de Genève. Registre journalier No 10273 du 06.07.2009 (05129552 / CH-660.1.368.005-1)

■ **IZE Sàrl**, à Onex, CH-660-0156006-7, entreprendre toutes activités et fournir toutes prestations de services dans les domaines de la communication, etc. (FOSC du 25.01.2006, p. 8/3211104). Nouveau siège: Genève, La Voie-Creuse 3A, 1202 Genève. Adjonction au but: vente, pose, installation et entretien de systèmes d'alarme; intermédiation de contrats de surveillance avec d'autres sociétés de surveillance (cf. statuts pour but complet). Lo Nigro Davide n'est plus associé; sa part de CHF 1'000 a été cédée à l'associée-gérante Lo Nigro Béatrice dont la part est ainsi portée de CHF 19'000 à CHF 20'000, puis divisée en 200 parts de CHF 100. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Nouveaux statuts du 16.06.2009. Selon déclaration de la gérante du 16.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10227 du 06.07.2009 (05131454 / CH-660.0.156.006-7)

■ **JEAN-MAIRET & CIE Sàrl**, à Cologny, CH-660-0106002-7, conseil en matière de gestion de fortune et de la finance, etc. (FOSC du 11.11.2004, p. 6/2538020). Selon déclaration du gérant du 23.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10228 du 06.07.2009 (05131456 / CH-660.0.106.002-7)

■ **JEAN-MAIRET & GILLMAN Sàrl**, à Collonge-Bellerive, CH-660-0841004-4, création, développement et distribution de produits de luxe notamment des montres, etc (FOSC du 14.07.2005, p. 8/2933190). Selon déclaration du gérant du 22.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10229 du 06.07.2009 (05131458 / CH-660.0.841.004-4)

■ **LAKE PROPERTY DEVELOPMENT SA**, à Genève, CH-660-1839007-7, tous investissements dans le marché du placement privé, etc. (FOSC du 23.02.2009, p. 11/4894150). Division des 1'000 actions de CHF 100, au porteur, en 100'000 actions de CHF 1. Augmentation ordinaire du capital-actions porté de CHF 100'000 à CHF 4'000'000 par l'émission de 3'900'000 actions de CHF 1, au porteur. Capital-actions: CHF 4'000'000, entièrement libéré, divisé en 4'000'000 actions de CHF 1, au porteur. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Nouveaux statuts du 23.06.2009. Registre journalier No 10230 du 06.07.2009 (05131460 / CH-660.1.839.007-7)

■ **L'APPART' Sàrl**, à Genève, CH-660-1729005-3, exploitation dans le domaine de la restauration-traiteur (FOSC du 29.03.2006, p. 8/3309668). But modifié: exploitation, direction et gestion dans le domaine de la restauration, traiteur, de tea-room, boulangerie, pâtisserie, glacier et gestion de boutiques notamment cadeau, de galerie d'art et de salles de sports, gestion de biens immobiliers, ainsi que toute activité se rapportant au but principal, au marketing et événementiel; achat, vente et gestion de tous immeubles ainsi que courtage immobilier (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Les

(Suite page suivante)

**REGISTRE
DU COMMERCE
(SUITE)**

modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Communication aux associés: par lettre recommandée. Nouveaux statuts du 24.06.2009. Grange Patrick n'est plus associé ni gérant; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 9'000, divisée en 90 parts de CHF 100, a été cédée à Couleru Stéphane, nouvel associé. La part de CHF 11'000 de l'associée Couleru Claudine est divisée en 110 parts de CHF 100 et cédée à concurrence de 10 parts de CHF 100 à Couleru Stéphane. Associés-gérants: Couleru Claudine, nommée présidente, et Couleru Stéphane, de Frauenfeld, à Genève, chacun pour 100 parts de CHF 100, tous deux avec signature individuelle. Selon déclaration des gérants du 24.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10231 du 06.07.2009 (05131462 / CH-660.1.729.005-3)

■ **L'Art du Cheveu Sàrl**, à Genève, CH-660-1449997-1, exploitation d'un salon de coiffure et vente de produits s'y rapportant (FOSC du 25.04.2008, p. 7/4449362). Selon déclaration de la gérante du 30.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10232 du 06.07.2009 (05131464 / CH-660.1.449.997-1)

■ **Lauris Sàrl, The Trade Marketing Experts**, à Genève, CH-660-1884006-2, conseil et soutien des entreprises locales, suisses et étrangères, etc. (FOSC du 17.08.2006, p. 6/3510954). Nouvelle raison sociale: **Lauris Sàrl, Agence marketing opérationnel**. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communication aux associés: par lettre recommandée ou par courriel. Les deux parts de CHF 19'000 et de CHF 1'000 sont divisées en 200 parts de CHF 100. Nouveaux statuts du 18.06.2009. Selon déclaration du gérant du 18.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10233 du 06.07.2009 (05131466 / CH-660.1.884.006-2)

■ **M. ODIER DEMENAGEMENTS Sàrl**, à Genève, CH-660-2377003-7, déménagements, etc. (FOSC du 27.10.2006, p. 6/3611482). Selon déclaration de la gérante du 26.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10234 du 06.07.2009 (05131468 / CH-660.2.377.003-7)

■ **Mannet Sàrl**, à Pregny-Chambésy, CH-660-0363994-7, service de conseil en gestion d'entreprises, etc. (FOSC du 25.10.2006, p. 7/3607190). Selon déclaration du gérant du 08.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10235 du 06.07.2009 (05131470 / CH-660.0.363.994-7)

Immobilier

A louer

La Plaine (Dardagny)

2 locaux artisanaux équipés
de 65 m² et 130 m²
Facilité accès, quai de chargement, parkings
Fr. 170.-/m²
Renseignements: tél. 022 328 74 38
1018-62697

**Petites
annonces**

Perdu passeport de nationalité libanaise au nom de Elkharat Mohamed Nemrouafik. Tél. 022 796 28 83.

1018-625965

AUTORISATIONS
AUTORISATIONS ÉNERGÉTIQUES

Publication FAO du 22 juillet 2009

Département du territoire - Service cantonal de l'énergie

Dossier N°	Requérant	Propriétaire	Nature de l'ouvrage	Puissance	Parcelle	Feuille	Commune et lieu
09/25	Medimage	Morel, P., Peyrachon, J., Baille, F., Sartre, C., Mmes	Installation de climatisation	86 kW	1214	34	Eaux-Vives
09/26	Abdulaziz Ojeh, F.	Abdulaziz Ojeh, F.	Installation de climatisation	130 kW	5362, 6026 33		Collonge-Bellerive

Les décisions présentement publiées peuvent faire l'objet de recours auprès de la Commission cantonale de recours en matière de constructions (4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3), dans un délai de 30 jours à compter de leur publication.

Les dossiers peuvent être consultés au Département du territoire, service cantonal de l'énergie, 4, rue du Puits-Saint-Pierre, 1204 Genève, tous les jours de 9 h à 12 h.

AUTORISATIONS D'ABATTAGE D'ARBRES

Publication FAO du 22 juillet 2009

Département du territoire - Domaine nature et paysage

Dossier	Requérant	Propriétaire	Motif	Parcelle	Commune et lieu	Arbres
A. Autorisation d'abattage d'arbres délivrée en liaison avec une autorisation de construire 2009						
0298-0-1	Artaxe SA	Etat de Genève	A	6128	Anières, 276, rte d'Hermance	des arbres selon plan
0577-0-1	Jacopin, C., Mme	Kammer, J.-F.	APA	8528	Collonge-Bellerive, 103, ch. de Saint-Maurice	des arbres selon plan
0772-0-1	Reynaud, P. et Gaillard, P.	Ojeh, A.	A	5362, 6026	Collonge-Bellerive, 31, rte de Thonon	des arbres selon plan

A = Immeubles. B = Chaussées, canalisations. C = Places de parc, garages. D = Lignes aériennes. E = Travaux fluviaux. F = Cultures. G = Servitudes. H = Sécurité, salubrité. I = Entretien végétation. K = Divers. APA = Immeubles procédure accélérée.

Les décisions présentement publiées peuvent faire l'objet de recours auprès de la Commission cantonale de recours en matière administrative (CCRA) (adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3, tél. 022 388 12 20), dans un délai de 30 jours à compter du lendemain de leur publication. Les dossiers peuvent être consultés au Domaine nature et paysage, 7, rue des Battoirs, 1205 Genève, de 8 h 30 à 12 h.

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **Mediatronic SA**, à Genève, CH-660-0246983-8, achat et vente de tous produits électroniques, etc. (FOSC du 15.04.2002, p. 6). Organe de révision: Fiducial SA (CH-550-0172023-9), à Genève. Registre journalier No 10236 du 06.07.2009 (05131472 / CH-660.0.246.983-8)

■ **Minageirim SA**, à Carouge (GE), CH-660-0477979-8, administration de biens et de titres, etc. (FOSC du 03.09.2007, p. 7/4093328). Réduction du capital-actions de CHF 300'000 pour supprimer un excédent passif constaté au bilan, par réduction de la valeur nominale des 1'000 actions, au porteur, de CHF 500 à CHF 200. Capital-actions: CHF 200'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 200, au porteur. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 23.06.2009. Selon déclaration du conseil d'administration du 23.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Sefirex SA Société Fiduciaire de Révision et Conseils SA n'est plus organe de révision. Registre journalier No 10237 du 06.07.2009 (05131474 / CH-660.0.477.979-8)

■ **MLFM SA**, à Genève, CH-660-0129987-5, exercer toutes activités en matière de conseils et d'analyse financière (FOSC du 20.01.2009, p. 10/4835766). Transformation: La société a été transformée en société à responsabilité limitée conformément au projet de transformation du 03.06.2009 et bilan au 31.12.2008, présentant des actifs de CHF 46'719'396 et des passifs envers les tiers de CHF 574'393, contre attribution aux associés de 3'000 parts de CHF 666. Nouvelle forme de droit: Société à responsabilité limitée. Nouvelle raison sociale: **MLFM Sàrl**. Capital social: CHF 1'998'000. Nouveaux statuts du 17.06.2009. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Associée: Merrill Lynch Bank (Suisse) SA (CH-660-0093964-0), à Genève, pour 3'000 parts de CHF 666. Roaldsen Eliza-

beth n'est plus administratrice; ses pouvoirs sont radiés. Gérant: Greenwood Richard, jusqu'ici administrateur, désormais avec signature individuelle. Signature collective à deux a été conférée à Forward Deborah, de Grande-Bretagne, à Genève. Deloitte SA n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: PricewaterhouseCoopers SA (CH-660-1784998-4), succursale à Genève. Registre journalier No 10238 du 06.07.2009 (05131476 / CH-660.0.129.987-5)

■ **MNAvenue Sàrl**, à Genève, CH-660-1148000-4, conseil en fusion et acquisition d'entreprises en Europe, etc. (FOSC du 11.06.2009, p. 10/5061524). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Le capital social a été libéré ultérieurement à concurrence d'un montant de CHF 10'000. Les deux parts de CHF 19'000 et de CHF 1'000 sont divisées en 200 parts de CHF 100. Nouveaux statuts du 22.06.2009. Registre journalier No 10239 du 06.07.2009 (05131478 / CH-660.1.148.000-4)

■ **MONIKA INTERNATIONAL Sàrl**, à Genève, CH-660-1778998-5, commerce et distribution de produits ou marchandises, etc. (FOSC du 09.01.2008, p. 7/4278854). Selon déclaration des gérants du 29.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10240 du 06.07.2009 (05131480 / CH-660.1.778.998-5)

■ **MOTOS SIFAM SA**, à Lancy, CH-660-0299003-8, achat et vente de pièces détachées et accessoires pour deux roues (FOSC du 11.02.2009, p. 10/4874750). CFS Consulting Fidpar SA n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: Fiduciaire Belzer et Cie SA (CH-660-0375982-8), à Genève. Registre journalier No 10241 du 06.07.2009 (05131482 / CH-660.0.299.003-8)

■ **MOUTINHO Sàrl**, à Chêne-Bourg, CH-660-2163007-1, exécution de travaux de gypserie et peinture, etc. (FOSC du 11.09.2007, p. 8/4105350). Division de la part de CHF 19'000 et de la part de CHF 1'000 formant le capital de CHF 20'000 en 200 parts de CHF 100 réparties selon les participations actuelles. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communication aux associés: par lettre, télécopie ou e-mail. Nouveaux statuts du 03.06.2009. Selon déclaration du gérant du 03.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10242 du 06.07.2009 (05131484 / CH-660.2.163.007-1)

■ **MTCS Sàrl**, à Genève, CH-660-0726005-6, tous conseils en technologie, etc. (FOSC du 07.04.2005, p. 7/2780430). L'associé-gérant Wendt Axel est nommé président et continue à signer individuellement. Selon déclaration des gérants du 15.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 10243 du 06.07.2009 (05131486 / CH-660.0.726.005-6)

■ **NP Inséparables Sàrl**, à Genève, CH-660-0820005-9, exploitation d'un tea-room, boulangerie et pâtisserie (FOSC du 27.08.2008, p. 10/4627592). Selon déclaration de la gérante du 24.06.2009, la

société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 10244 du 06.07.2009 (05131488 / CH-660.0.820.005-9)

■ **PEACE FOR KIDS FOUNDATION**, à Genève, CH-660-1482009-2, financer, gérer et promouvoir des projets et des réalisations pour la paix, etc. (FOSC du 03.07.2009, p. 14/5112856). L'inscription No 9624 du 29.06.2009 est rectifiée en ce sens que l'office de distribution est 1205 Genève et non pas 1204 Genève. Registre journalier No 10245 du 06.07.2009 (05131490 / CH-660.1.482.009-2)

■ **Performance Development Partners SA**, à Meyrin, CH-660-1880000-6, conseil en entreprise et en ressources humaines (FOSC du 20.06.2008, p. 7/4532524). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Nouveaux statuts du 23.06.2009. Posey Robert et Murray Leo Kevin ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. De Mandato Jean-Antoine, jusqu'ici directeur général, reste seul administrateur et signe désormais individuellement. Selon déclaration de l'administrateur du 23.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. MacPhail & Co n'est plus organe de révision. Registre journalier No 10246 du 06.07.2009 (05131492 / CH-660.1.880.000-6)

**Autos
utilitaires**


**FIAT DUCATO. LE MEILLEUR DE SA CATÉGORIE.
ACTUELLEMENT REMISE JUSQU'À 27% SUR STOCK.***

Le véhicule commercial le plus vendu depuis le début de l'année sur le segment des 2,8 - 3,5 t. Jusqu'à 17 m³ de volume de chargement et 2 tonnes de capacité de charge. Spacieuse et confortable cabine conducteur. 3 motorisations Euro4 de 100 à 157 ch. www.fiat.ch

*Valable uniquement sur les véhicules en stock chez Fiat Center (Suisse) SA. Voir conditions en concession.

VOTRE PARTENAIRE FIAT PROFESSIONAL SE RÉJOIT DE VOUS RECEVOIR.

Fiat Center Genève
Chemin du Grand-Puits 26
1217 Meyrin
022 338 39 39

VÉHICULES COMMERCIAUX DEPUIS TOUJOURS.

